



# La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Mai 2021

*Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard*

---

## S O M M A I R E

Arctique : ce qui se joue entre Russes, Américains et Chinois	Page 2
La militarisation de l'Arctique est-elle inéluctable ?	Page 4
La Russie justifie ses activités militaires dans le Grand Nord et adresse une mise en garde à l'Otan	Page 6
Comment la marine chinoise entre dans la cour des grands	Page 7
Sans les Américains, l'avenir de l'Afghanistan dépendra de la bonne volonté du Pakistan, de l'Inde et de la Chine	Page 9
Pourquoi les USA ne déclencheront pas une guerre contre la chine	Page 11
Pourquoi le Hamas sort renforcé de la guerre contre Israël	Page 12
Israël / Palestine: chronique de la guerre des onze jours	Page 15
Mali : Macron met la pression en évoquant un retrait de Barkhane	Page 21
Le (sombre) rapport de la CIA sur le monde d'après	Page 23
Comment Joe Biden compte réduire l'influence de Vladimir Poutine en Libye	Page 25
Temps de travail des militaires	Page 27
Faut-il remettre en cause la deuxième section des officiers généraux?	Page 29
Entreprises françaises : alerte maximale sur des menaces de prédation étrangères	Page 30



## **Arctique : ce qui se joue entre Russes, Américains et Chinois**



Gilles Sengès - 20 mai 2021 à 17h45

***Pour Mikaa Mered, spécialiste français des pôles, tous les pays de la région ont pris conscience des enjeux climatiques, au-delà des manœuvres géostratégiques***



*Rencontre entre le secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken, et le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, dans le cadre du Conseil de l'Arctique, jeudi à Reykjavik, en Islande.*

© Sipa Press

Une réunion du Conseil de l'Arctique s'est tenue mercredi et jeudi à Reykjavik, rassemblant la Russie, les Etats-Unis, le Canada, le Danemark, la Suède, la Finlande, la Norvège et l'Islande. Le secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken, et le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, se sont rencontrés pour la première fois en marge de ce sommet. Mikaa Mered est enseignant en géopolitique des pôles à SciencesPo et HEC.

### **Quel était l'enjeu environnemental du sommet sur l'Arctique ?**

A côté des sujets purement constitutionnels, l'environnement était le thème majeur de ce sommet, même si ont pu se jouer, en coulisse, des manœuvres géostratégiques.

### **Avec un affrontement entre la Russie et les autres pays du conseil ?**

Je ne parlerai pas d'affrontement à ce stade. Russes et Américains sont dans une phase de réaffirmation de leur identité et de leur capacité d'action dans l'Arctique. Les deux pays se jaugent. Les Etats-Unis essaient de repousser la Russie sur son territoire. Cette dernière tente de se projeter autant qu'elle peut dans l'espace transatlantique, d'un côté, et dans l'espace Béring, de l'autre, pour élargir son plan d'action voire sécuriser son propre territoire. Chacun avance ses pions, essayant d'établir un nouvel équilibre. Les autres pays soit sont alliés des Etats-Unis au sein de l'Otan, soit font tampon entre les deux camps comme la Suède et la Finlande. Mais, a priori, les experts s'attendent à ce que la présidence russe du Conseil de l'Arctique, ces deux prochaines années, soit relativement consensuelle, comme le démontrent les objectifs dévoilés par Moscou. La Russie ne peut pas s'enfermer dans un jeu « seule contre tous ».

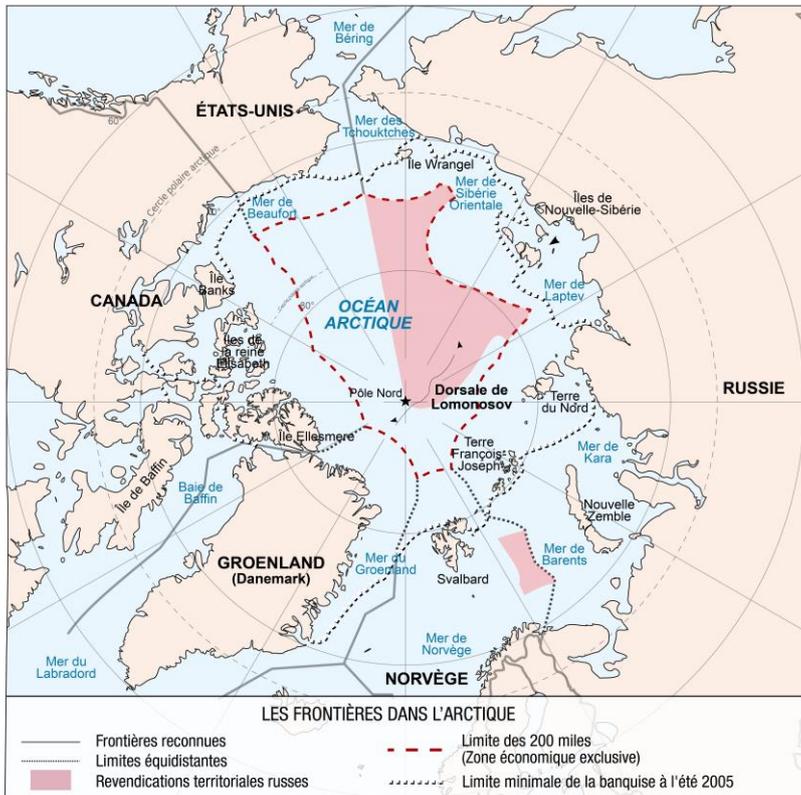
### **Comment marier la lutte contre le réchauffement climatique avec les énormes réserves en hydrocarbure de la région ?**

Les deux questions sont liées. Ce qui se joue dans l'Arctique, c'est la cohabitation entre des économies matures comme celles des Etats-Unis et du Canada et une économie rentière comme celle de la Russie. La question est de concilier développement économique et protection de l'environnement. C'est un sujet sensible même côté russe dont 60% du territoire est couvert par des terres gelées en permanence (pergélisol) et où les infrastructures (villages, gazoducs, etc.) construites depuis l'ère soviétique sont soumises à la fonte et fragilisées. C'est un enjeu majeur pour Moscou de concilier les deux car le coût généré par le dégel promet d'être mirobolant – de l'ordre de



## Carte de l'Arctique

Page 3



plus de 100 milliards de dollars sur les vingt prochaines années, selon certaines estimations. Le changement climatique est un enjeu très concret.

### Qu'en est-il des Etats-Unis et de la Norvège qui ont commencé à prospecter ?

Les Norvégiens continuent d'explorer et de produire dans la mer de Barents. Ils se sont lancés aussi dans l'exploitation des nodules polymétalliques et les terres rares des fonds marins dans la partie ouest de sa zone économique exclusive, sachant que l'Arctique est la deuxième réserve de terres rares derrière la Chine. Côté Américain, Donald Trump a essayé de relancer les forages en Alaska pour le pétrole et pour le gaz mais sans succès, du fait du retrait de la Chine qui devait financer notamment un énorme projet de 43 milliards de dollars. C'est d'ailleurs un problème pour les Alaskiens qui voient leur rente s'amenuiser. Comme la Russie, les Etats-Unis sont confrontés à une érosion des côtes de l'Alaska

(avec, à la clé, le déplacement de villages entiers) et à la fonte du pergélisol alors qu'ils ont des bases militaires importantes dans la région, éléments majeurs pour le pays sur son flanc west...

### Les enjeux climatiques de la région sont-ils pris en compte ?

Complètement. C'est le cœur du travail du Conseil de l'Arctique et de son conseil économique : les chefs d'entreprise et lobbyistes qui en font partie se sont accordés sur la mise en place d'un protocole pour responsabiliser les investissements présents et futurs. Il y a une réelle prise de conscience. L'Arctique se réchauffe trois fois plus vite que le reste de la planète, cela va contribuer au dérèglement climatique dans d'autres régions du monde.

### La Chine semble aussi vouloir s'impliquer dans la région...

Elle y est déjà impliquée directement en tant que bailleur de fonds. Elle finance ou cofinance tous types de projets. Ses investissements ces cinq dernières années représentent plus de 90 milliards de dollars. C'est aussi un client important de toutes ses matières premières ainsi que touristiquement, avec des encours de contrats sur les vingt prochaines années de plus de 500 milliards dollars. Il y a enfin un volet purement scientifique – ce qui lui permet d'avoir un statut d'observateur au Conseil – sachant que la Chine, pour anticiper la fonte des glaces de l'Himalaya et du Tibet, a bâti un écosystème de chercheurs spécialistes des pôles. Avec des moyens techniques et financiers non négligeables, ils sont un millier, quand la France en compte 350 à 400.



# La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Mai 2021

---

*Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard*

---

Page 4

Il n'est plus d'actualité mais les Groenlandais ont vu tout l'avantage à valoriser cet intérêt américain. Ils ont eu un coup de publicité énorme et inespéré en 2019 grâce à Donald Trump. Aujourd'hui, à l'issue des élections du mois d'avril, il y a une nouvelle majorité et un nouveau Premier ministre très jeune (34 ans). Plutôt à gauche sur l'échiquier politique, son objectif est d'ouvrir son pays à l'international, sans exploiter toutes les ressources de son pays comme l'uranium. Les Américains vont chercher à renforcer cette relation bilatérale pour la bonne raison qu'indépendamment de ce que proposait Trump, l'administration Biden n'entend pas laisser tomber la dynamique créée par ce dernier, en montrant aux Groenlandais qu'il vaut mieux miser sur la coopération avec les États-Unis qu'avec la Chine. Et le nouveau gouvernement du Groenland semble réceptif à ce message.

## **Quel rôle joue, aujourd'hui, la France ?**

Il y a un vrai changement depuis le remplacement de Ségolène Royal par Olivier Poivre d'Arvor comme ambassadeur français des pôles. Pour la première fois depuis huit ans, la France a été réellement représentée au Conseil de l'Arctique ! La deuxième nouvelle positive c'est que, dès sa nomination, Olivier Poivre d'Arvor a fait l'effort de rassembler la communauté de recherche française et les acteurs économiques comme le cluster maritime, pour essayer de constituer une sorte d'équipe de France des pôles, dépassant simplement la question scientifique. Il est aussi à l'origine d'une grande opération de mobilisation, dénommée « Été polaire », pour laquelle j'ai été sollicité et qui aura lieu dans 25 villes de France du 10 juin au 10 octobre. Cela prendra la forme d'une saison culturelle et scientifique dédiée aux pôles, pour utiliser les nombreuses commémorations et manifestations prévues cette année : soixantième anniversaire du traité de l'Antarctique, trentième anniversaire du protocole de Madrid au traité de l'Antarctique, vingt-cinquième anniversaire du Conseil de l'Arctique et surtout accueil par la France, pour la première fois en trente-deux ans, de la réunion du traité de l'Antarctique, ce 14 juin.

## ***La militarisation de l'Arctique est-elle inéluctable ?***

En marge du Conseil de l'Arctique la semaine dernière, le secrétaire d'État, Antony Blinken, a mis en garde la Russie.

Littéralement, la première rencontre entre le secrétaire d'État américain, Antony Blinken, et son homologue russe, Sergueï Lavrov, s'est déroulée dans une ambiance polaire. Les deux diplomates se sont entretenus mercredi soir en marge de la réunion du Conseil de l'Arctique à Reykjavik, en Islande. Ce forum multilatéral réunit les huit pays riverains de l'Arctique (Islande, Danemark, Norvège, Finlande, Suède, Canada, États-Unis et Russie), des représentants des peuples autochtones et des pays observateurs dont plusieurs États européens, notamment la France, et même la Chine, qui se définit depuis 2013 comme « un pays proche de l'Arctique ». « Nous avons des inquiétudes au sujet de l'augmentation de certaines activités militaires dans l'Arctique », a mis en garde Antony Blinken. « Ce sont nos terres », a répondu le ministre des Affaires étrangères russe en jugeant « légitime » les activités de son pays. Alors que la région est la plus affectée par le réchauffement climatique, sa militarisation est-elle inéluctable ?

## **L'Arctique devient-il une zone de tensions ?**

Même si les conditions de vie demeureront âpres dans le Grand Nord, la fonte des glaces donnera accès à de nouvelles ressources énergétiques. Si les estimations sont à prendre avec précaution, 30 % des réserves mondiales en gaz non découvertes se trouveraient en Arctique et 10 % de celles de pétrole. La transformation de la calotte polaire en « Blue arctic » ouvre aussi de futures voies de navigation d'ici à une dizaine d'années reliant l'Amérique du Nord, l'Europe et l'Asie via la route du Nord, le passage du Nord-Ouest et à plus long terme le passage transpolaire. « Pour des raisons économiques, la Russie ou la Norvège n'ont pas intérêt à faire de cette région une zone de tension », estime Florian Vidal, chercheur à l'Ifri et spécialiste de l'Arctique.



# La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Mai 2021

---

*Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard*

---

Page 5

« Pendant la guerre froide, les tensions y étaient plus fortes entre les États-Unis et l'URSS », ajoute-t-il. Le climat s'est cependant dégradé. Depuis l'invasion de la Crimée en 2014, Moscou ne participe plus aux réunions de l'ASFR, un organisme de dialogue sur la sécurité (le sujet n'est pas dans les attributions du Conseil de l'Arctique). Les exercices militaires ont aussi repris de la vigueur. En 2019, la Norvège a accusé la Russie d'avoir délibérément perturbé le système de géolocalisation GPS durant un exercice de l'Otan. En 2022, la Norvège accueillera 40 000 militaires pour l'exercice Cold Response.

## **Quels sont les objectifs américains ?**

Depuis plus de dix ans, l'Arctique s'est ajouté à la liste des priorités américaines. En 2009, une première « feuille de route » rédigée par le Groupe de travail sur le changement climatique mis en place par la Navy conseillait aux forces américaines, tout en considérant que la région voies resterait « préservée » des tensions, de se « préparer » à l'ouverture des maritimes dans l'océan Arctique. L'analyse américaine a été révisée en 2014. Après une période de pause et de flottement sous la présidence de Donald Trump, la réflexion s'est accélérée pour aboutir en janvier 2021 à la publication d'une stratégie complète. « Sans une présence navale soutenue et des partenariats dans la région, la paix et la prospérité seront de plus en plus menacées par la Chine et la Russie », affirme la Navy en précisant que « la paix vient avec la force ». La Deuxième Flotte, réactivée en 2018, a étendu ses missions à l'océan Arctique en 2019. Mais dans le Grand Nord, les États-Unis manquent encore de moyens. L'US Navy ne dispose que de deux brise-glaces tandis que la Russie en aligne une quarantaine.

## **La Russie peut-elle contrôler l'Arctique ?**

En mars dernier, Moscou a diffusé les images impressionnantes de trois sous-marins nucléaires faisant simultanément surface en brisant une épaisse couche de glace. Le message est limpide : la Russie est souveraine en Arctique. En octobre dernier, Vladimir Poutine avait rappelé ce cap prioritaire en approuvant une « stratégie de développement de l'Arctique à l'horizon 2035 ». « Il faut continuer à mener des expéditions intégrées (militaires et scientifiques, NDLR), à étudier et à développer le Grand Nord afin d'assurer la sécurité militaire de la Fédération de Russie », déclarait alors le chef du Kremlin. La Russie affiche sa ferme intention d'investir dans le continent arctique - une « nouvelle frontière » dont elle contrôle 53 % des côtes et qui pourrait représenter, grâce à ses richesses naturelles, jusqu'à 20 % du PIB.

Ces dernières années, la Russie n'a cessé d'accroître son dispositif militaire dans l'Arctique, rouvrant ou modernisant des bases et des aérodromes abandonnés depuis l'époque soviétique et déployant ses systèmes de défense anti-aérienne S-400. Des menaces sécuritaires pèsent cependant sur la route maritime du Nord (RMN), axe majeur de circulation entre l'Asie et l'Europe (ouvert par le réchauffement climatique et la fonte des glaces polaires) sur lequel compte la Russie. Mais là n'est pas le seul danger. L'autre pilier du développement économique de l'Arctique, l'extraction des matières premières (pétrole, gaz, charbon - à rebours d'une trajectoire « décarbonée »...) peut aussi être fragilisé par un « ennemi invisible », le dégel du pergélisol - 60 % de ces territoires septentrionaux. D'autant plus que, comme le souligne une note récente de l'Institut français des relations internationales (Ifri), « Moscou fait face à des difficultés critiques dans la gouvernance de ces régions éloignées », ainsi que l'a montré la gestion calamiteuse de la pollution industrielle des cours d'eau survenue à Norilsk en 2020.

## **Quel rôle l'Europe et l'Otan peuvent-elles jouer ?**

« L'Otan n'a pas les moyens d'agir dans l'Arctique, c'est la Russie qui y détient toutes les clés », affirme Vladimir Karyakin, spécialiste des affaires militaires et chargé de cours à l'université du ministère russe de la Défense. La réalité est sans doute plus nuancée et une confrontation dans les eaux arctiques serait risquée pour la Russie. Après avoir suivi des stratégies consensuelles axées sur la préservation de l'environnement, les pays européens riverains de l'Arctique ont révisé leur approche.



# La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Mai 2021

*Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard*

---

Page 6

En 2018, la Marine française a fait naviguer le BASM Rhône dans le passage du Nord-Est sans l'aide de -brise-glaces russes. Le Royaume-Uni a lui aussi décidé de renforcer sa posture et ses partenariats. À la fin de l'année, l'Union européenne devrait elle aussi établir sa feuille de route.

Au-delà de l'analyse, les pays européens membres de l'Otan ont aussi décidé de renforcer leurs capacités dans la zone. En 2017, la Suède a rétabli le service militaire. En février dernier, le Danemark a annoncé un investissement de 200 millions d'euros pour accroître ses moyens militaires, notamment en s'équipant de drones de surveillance au-dessus du Groenland et d'une station radar dans les îles Féroé. En avril, les États-Unis et la Norvège ont révisé leur accord de défense. Washington va financer la construction de nouvelles infrastructures dans quatre sites, Rygge, Sola, Evenes et Ramsund, dont deux situés dans le nord du pays. Il s'agit d'une première. Elles pourront servir de base en cas de conflit. Le défi est stratégique pour la Russie : la flotte du Nord doit emprunter la mer de Barents pour se déployer.

## **Pourquoi le Groenland est-il stratégique ?**

La proposition de rachat du Groenland par Donald Trump en 2019 n'était pas une boutade. L'île occupe une position stratégique pour les Américains, qui y avaient construit plusieurs bases durant la Seconde Guerre mondiale et avaient offert 100 millions de dollars en 1946 pour la racheter au Danemark, son colonisateur. Les États-Unis, qui considèrent ce territoire comme leur arrière-cour, y ont établi une base radar à Thulé en 1951, qui est devenue un maillon essentiel de leur bouclier antimissile. En 1959, Washington a aussi construit à 200 km de Thulé Camp Century, une base secrète sous la calotte glaciaire, au cœur du projet militaire « Iceworm » (Ver de glace), destiné à stocker jusqu'à 600 missiles balistiques à portée de tir de l'URSS. En 2020, les États-Unis ont annoncé le renforcement de leur présence militaire dans l'île dans les années à venir. Washington est toujours préoccupée par les menaces russes en Arctique.

Parallèlement, la Chine affiche elle aussi des visées sur le « pays vert ». Pékin est intéressé par les richesses minérales, notamment l'uranium et les terres rares, le pétrole et le gaz, et son accès à l'océan Arctique facilité par la fonte des glaces. Le président Xi Jinping aspire à en faire une tête de pont pour développer sa « nouvelle route de la soie polaire » dans le cadre de son ambitieuse initiative « Belt and Road ». La Chine espère développer des infrastructures minières et de transport en Arctique.

*Le Figaro*

## **La Russie justifie ses activités militaires dans le Grand Nord et adresse une mise en garde à l'Otan**

Avec le changement climatique, l'importance stratégique de l'Arctique ne pourra que s'accroître dans la mesure où de nouvelles voies navigables réduiront la durée des trajets entre l'Europe et l'Asie et que les ressources naturelles [pétrole, gaz et terres rares] qu'il recèle pourront être plus facilement exploitées. D'où l'intérêt que porte la Chine au Groenland, dont la sécurité est récemment devenue l'une des priorités du renseignement militaire danois.

La Russie a très vite pris conscience des enjeux de cette région, en publiant une stratégie pour le Grand Nord dès 2009, laquelle met l'accent sur un renforcement significatif de ses capacités militaires, avec la remise en état de bases abandonnées depuis la fin de l'Union soviétique, l'installation de moyens d'interdiction et de déni d'accès, la création d'unités spécialisées ou encore l'organisation fréquente d'exercices.



# La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Mai 2021

---

*Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard*

---

Page 7

Ce qui préoccupe les pays riverains, d'autant plus que Moscou considère les dorsales Lomonossov et Mendeleïev comme étant des extensions de son plateau continental, ce qui lui permet de revendiquer une superficie de 1,2 millions de km<sup>2</sup> supplémentaires de la région, notamment aux dépens du Canada et du Danemark. En outre, à Washington, on s'inquiète également de l'activité militaire russe dans le Grand Nord. « L'Arctique est une région sur laquelle nous devons vraiment nous concentrer et investir avant tout. Ce n'est plus une zone tampon. [...] La Chine et la Russie y ont établi une assise sensiblement plus solide, le long des approches nord des États-Unis et du Canada », avait ainsi commenté le général Terrence O'Shaughnessy, alors à la tête du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord [NORAD]. Et d'ajouter qu'il fallait « prendre des mesures actives pour assurer notre capacité à détecter, contrecarrer et contrecarrer les menaces potentielles dans cette région. »

Quoi qu'il en soit, et alors qu'elle a enchaîné les démonstrations de force dans la région depuis le début de cette année, comme par exemple avec trois sous-marins ayant simultanément fait surface en brisant la glace, la Russie a tenu à faire une mise au point à quelques jours de la tenue d'une réunion, à Reykjavik, du Conseil de l'Arctique, réunissant également le Canada, le Danemark, les États-Unis, la Finlande, l'Islande, la Norvège et la Suède. « Nous voyons des critiques sur le fait que la Russie développe son activité militaire dans l'Arctique. Mais il est clair pour tout le monde depuis longtemps que ce sont nos terres, notre territoire, nous répondons de la sécurité de notre littoral et tout ce que nous faisons là-bas est parfaitement légal et légitime », a en effet affirmé Sergueï Lavrov, le ministre russe des Affaires étrangères, ce 17 mai.

En revanche, les autres pays de la région, pour certains membres de l'Otan quand ils n'entretiennent pas des liens étroits avec cette dernière, ont également augmenté leurs activités militaires, via de nombreux exercices. Et cela, expliquent-ils, afin de répondre à celles de la Russie. Évidemment, à Moscou, on ne voit pas les choses de cette manière... « Quand l'Otan essaye de justifier son offensive dans l'Arctique, ce n'est pas la même situation et nous avons des questions pour nos voisins, comme la Norvège, qui essayent de justifier la venue de l'Alliance en Arctique », a ainsi affirmé M. Lavrov, qui entend bien aborder le sujet à Reykjavik. « Si quelqu'un veut plus de prédictibilité, baisser les risques au niveau militaire, je propose alors de retourner à notre proposition de longue date visant à relancer l'activité du mécanisme des rencontres régulières des chefs des états-majors des forces armées des pays membres du Conseil de l'Arctique », a ensuite poursuivi le chef de la diplomatie russe. « Ce mécanisme avait fonctionné, mais il y a à peu près sept ans, nos collègues occidentaux ont décidé de le geler. Si vous avez décidé de le geler, ne vous fâchez pas contre l'absence de dialogue – nous ne l'avons pas arrêté », a-t-il conclu.

Pour rappel, le Conseil de l'Arctique a été créé en 1996, via la déclaration d'Ottawa. Or, ce texte précise bien que cette organisation a vocation à « favoriser la coopération, la coordination et l'interaction entre les États de l'Arctique » et qu'elle n'est pas « saisie des questions intéressant la sécurité militaire. »  
*opex360.com*

## ***Comment la marine chinoise entre dans la cour des grands***

***En une seule journée, l'armée populaire a reçu trois grands navires de combat. Un changement de paradigme, selon l'amiral Pierre Vandier, chef d'état-major de la marine nationale.***



# La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Mai 2021

Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard

Page 8



**Le président chinois Xi Jinping baptise le sous-marin nucléaire « Changzheng-18 » et présente le drapeau de l'armée populaire de libération au capitaine et au commissaire politique du navire.**

© LI GANG / Xinhua via AFP



Par Guerric Poncet

Le 23 avril, en une seule journée, l'armée chinoise a admis au service actif trois grands navires de combat : le porte-hélicoptères *Hainan*, le croiseur *Dalian* et le sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE) *Changzheng-18*. La cérémonie, organisée sur la base navale de Sanya en présence du président Xi Jinping, était clairement destinée à faire passer un message au reste du monde : la marine chinoise est désormais capable de rivaliser avec n'importe quelle marine mondiale.

La croissance et la modernisation des équipements de la marine chinoise sont fulgurantes : tous les quatre ans, la Chine construit l'équivalent de la flotte française. Elle dispose aujourd'hui de plus de navires que l'US Navy, même si leurs performances moyennes sont inférieures. Toutefois, ce retard technologique ne durera pas longtemps, en témoignent les trois nouveaux bâtiments mis en service le 23 avril.

## « Manque de savoir-faire opérationnel »

Premier d'une série de huit, le porte-hélicoptères *Hainan* peut embarquer des drones armés, des hélicoptères d'attaque et des hélicoptères de manœuvre. Le *Dalian*, troisième croiseur de type 055 sur les huit estimés, dispose de toute la panoplie des bâtiments de combat les plus modernes, des missiles antinavires aux missiles de croisière et antiaériens, en passant par les torpilles anti-sous-marins et les équipements de détection ou de guerre électronique. Enfin, le *Changzheng-18* est le sixième sous-marin nucléaire lanceur d'engins de type 094 mis en service par Pékin, qui renforce ainsi sa dissuasion nucléaire.



Récemment, la marine nationale française a mené la mission Marianne, durant laquelle le sous-marin nucléaire d'attaque *Émeraude* et le bâtiment de soutien *Seine* ont patrouillé en mer de Chine. « Cette mission nous a confirmé qu'il faut recaler notre appréciation du niveau des équipements chinois », confie au *Point* l'amiral Pierre Vandier, chef d'état-major de la marine nationale. « La qualité commence à être au rendez-vous : ils maîtrisent les lanceurs verticaux de missiles, le spatial... Ayant acquis ces capacités, il leur reste à démontrer l'aptitude à

les mettre en œuvre. Il leur manque le savoir-faire opérationnel que les marines occidentales ont, mais ils s'organisent pour l'acquérir », détaille-t-il.



# La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Mai 2021

*Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard*

Page 9

## **Les navires français « systématiquement pistés »**

« Beaucoup d'acteurs s'interrogent sur la signification de la croissance de la marine chinoise. Cette croissance nous oblige à être en mesure de toujours affirmer notre souveraineté et de coopérer au bon niveau avec nos alliés dans la zone », poursuit-il, précisant que « dans la région indopacifique, qui est en train de se militariser fortement, la présence chinoise est aujourd'hui plus systématique : nos bateaux qui naviguent dans des eaux revendiquées par Pékin sont désormais systématiquement pistés. Sur le plan du droit international, rien ne les en empêche, mais c'est une démonstration de leur changement de posture », conclut-il.

La Chine conteste le principe de transit inoffensif, qui permet à un navire même militaire de passer à distance raisonnable des côtes d'un autre pays s'il ne se montre pas menaçant et ne mène pas d'activités inamicales. Pékin souhaite territorialiser la mer de Chine, y compris les eaux entourant les archipels disputés, notamment les Paracels et les Spratleys. Depuis 2015, certains récifs coralliens ont été transformés en « porte-avions insubmersibles » par l'armée populaire, qui bétonne tout ce qu'elle trouve et s'adapte ensuite le contrôle des eaux environnantes.

## ***Sans les Américains, l'avenir de l'Afghanistan dépendra de la bonne volonté du Pakistan, de l'Inde et de la Chine***



Claude Leblanc - 10 mai 2021 à 17h45

*Les deux derniers attentats qui ont frappé le pays, au cours du week-end, mettent en évidence les difficultés des autorités à affronter la menace terroriste. Pour y parvenir, une coopération régionale apparaît indispensable.*

© Sipa Press

Les talibans ont annoncé, le 10 mai, un cessez-le-feu de trois jours pour l'Aïd el-Fitr, la fête musulmane qui marquera cette semaine la fin du mois sacré du ramadan. Un peu plus tard, un communiqué de la présidence afghane a indiqué qu'Ashraf Ghani avait demandé aux forces de sécurité de « respecter le cessez-le-feu » annoncé par les talibans. Le président a également exhorté une nouvelle fois les insurgés à annoncer une trêve permanente pour mettre fin au conflit.



« Je suis maintenant le quatrième président américain à connaître la présence de troupes américaines en Afghanistan. Deux républicains. Deux démocrates. Je ne passerai pas cette responsabilité à un cinquième », a déclaré Joe Biden pour motiver sa décision de retirer tous ses militaires d'Afghanistan d'ici à septembre. Il estime en effet que « maintenir des milliers de soldats cloués au sol et concentrés dans un seul pays, compte tenu des milliards de dollars dépensés chaque année, n'a guère de sens pour moi ».

Pour les Afghans, en revanche, la question de savoir ce que leur pays deviendra après le départ du dernier soldat américain est lourde de sens. L'attentat contre une école qui a fait, samedi à Kaboul, plus de 60 morts, puis celui contre un autobus, dans la nuit de dimanche à lundi (11 morts), mettent en évidence la fragilité de la situation



# La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Mai 2021

---

*Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard*

---

Page 10

dans le pays et les difficultés extrêmes que les autorités afghanes vont devoir gérer une fois que les Etats-Unis leur auront tourné le dos.

Au fond, le gouvernement afghan sait que ce départ annonce le retour des talibans, auxquels il impute les deux derniers attentats à la bombe, et de leur allié, le Pakistan. Joe Biden a notamment appelé Islamabad à s'investir davantage pour soutenir l'Afghanistan alors que, ces dernières années, les Pakistanais ont souvent été pointés du doigt pour leur attitude vis-à-vis de ces combattants. En 2018, Donald Trump avait affirmé que les Américains « ne peuvent pas rester silencieux face à l'appui que le Pakistan offre aux organisations terroristes ».

**Chaos permanent.** Pourtant, sans Islamabad, l'accord entre les talibans et les Etats-Unis n'aurait pas pu être conclu. Le Pakistan se retrouve donc de nouveau sur le devant de la scène en Afghanistan. Reste à savoir s'il va profiter de ce retour au premier plan pour améliorer son image internationale, en encourageant la coopération régionale afin d'assurer la stabilité du pays, ou s'il va poursuivre son ancienne politique visant plutôt à déstabiliser le pouvoir en place au profit de certains groupes. L'enjeu est de taille pour les Pakistanais eux-mêmes dans la mesure où une trop grande instabilité en Afghanistan pourrait se retourner contre eux. Elle pourrait, en effet, se traduire par un afflux de réfugiés, des actes terroristes sur leur propre territoire, sans oublier un accroissement du trafic de drogue, dont les responsables politiques locaux ne veulent pas.

***L'une de ses principales motivations de Pékin reste sa crainte de voir l'instabilité en Afghanistan s'étendre au Xinjiang, sa province à majorité musulmane***

Ces menaces sont importantes car les autorités afghanes ne disposent pas de moyens suffisants pour contrecarrer les efforts de déstabilisation fomentés par les différentes organisations terroristes sur son territoire. Les deux derniers attentats, notamment celui de Kaboul, qui a symboliquement frappé un établissement d'enseignement pour les filles, illustre les limites du pouvoir en place. Son effondrement en faveur des talibans risquerait de conduire Islamabad à reprendre sa vieille politique, qui a plongé toute la zone dans un chaos permanent. Il est donc essentiel de mettre en œuvre une politique de coopération avec les autres acteurs de la région afin d'arriver à une situation la plus équilibrée possible.

Les Pakistanais ne sont pas les seuls à y avoir intérêt. L'Inde ou encore l'Iran sont également concernés. A la différence d'Islamabad, New Delhi a plutôt favorisé le gouvernement afghan depuis le départ des talibans en 2001. Et lorsque ces derniers étaient au pouvoir, les Indiens soutenaient l'Alliance du Nord, avant tout pour se distinguer de leurs frères ennemis pakistanais.

« **Puissance régulatrice** ». Il leur appartient donc aussi de se montrer plus ouverts à la discussion, y compris avec les talibans, pour éviter de retomber dans les travers dangereux du passé. Washington ne cache pas souhaiter une implication plus grande de l'Inde dans le processus de paix afghan. Mais l'affaiblissement de New Delhi, confronté à une deuxième vague épidémique très violente, risque de peser sur sa capacité à faire entendre sa voix.

D'autant plus qu'un autre acteur important pourrait profiter du retrait définitif des Etats-Unis pour s'immiscer dans le règlement de la crise. Il s'agit bien sûr de la Chine. Cette dernière peut être tentée d'y renforcer son influence dans le cadre de son ambition de devenir une « puissance régulatrice ». Mais l'une de ses principales motivations reste sa crainte de voir l'instabilité en Afghanistan s'étendre au Xinjiang, sa province à majorité musulmane.



# La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Mai 2021

---

*Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard*

---

Page 11

La réaction de Pékin après les attentats du week-end en témoigne. Non seulement les Chinois en ont fait reposer la responsabilité sur le départ annoncé des dernières troupes américaines, mais ils ont aussi réaffirmé leur « ferme soutien au gouvernement et au peuple afghans dans leurs efforts pour lutter contre le terrorisme ». Mais, sans une véritable concertation internationale, la stabilité de l'Afghanistan et de la région dans son ensemble semble aujourd'hui impossible.

## ***Pourquoi les U.S.A. ne déclencheront pas une guerre contre la Chine***

Les tensions ne cessent de monter entre Washington et Pékin, l'administration de Joe Biden suivant - pour une fois - la politique menée par celle de son prédécesseur, Donald Trump.

La question se pose donc d'un déclenchement d'une guerre militaire (sur les autres plans, économique, influence ou renseignement, c'est déjà le cas) qui pourrait survenir par exemple si la Chine décidait de « récupérer » Taiwan comme la Russie l'a fait avec la Crimée.

Les Américains ont gardé fort justement un très mauvais souvenir la guerre du Pacifique (106.000 morts), de celle de Corée (37.000 morts) et surtout du conflit vietnamien (60.000 morts) car ce dernier s'est terminé par une défaite cuisante. Et le point central est là : combien les deux camps sont capables de « sacrifier » de soldats dans un conflit hypothétique.

La Chine impériale puis communiste s'est toujours montrée peu avare du sang de ses populations dans le passé perdant des millions de ses compatriotes dans les différents conflits. Rien qu'en Corée, 360.000 soldats chinois ont été tués.

Pour contourner le problème, les Américains ont pratiqué comme ils l'ont fait en Europe centrale et au Proche-Orient : en appuyant des mouvements de contestation ou/et séparatistes via des ONG pilotés par leurs services. En Chine, la crise de Hong Kong et le sort du Xinjiang semblaient être des terrains favorables à cette tactique jusqu'à l'arrivée de la pandémie de Covid-19 qui a détourné l'attention mondiale de ces deux théâtres d'opérations psychologiques. Sur le plan de légalité internationale, il est évident que toute action d'influence dirigée contre la Chine pourrait être considérée comme une politique d'intrusion dirigée contre un État souverain mais il y a belle lurette que la Maison-Blanche ne s'en soucie plus.

Si un conflit militaire se déclençait dans la région, il ne faut pas oublier que la Corée du Nord reste un allié de Pékin avec un accord de défense toujours en vigueur. Il est évident que la position de la Russie – inconnue à l'heure actuelle mais pas forcément favorable aux États-Unis – serait aussi importante à moins que le Kremlin ne décide de rester neutre regardant ses deux adversaires potentiels s'étripier. Le grand mystère est la position que l'Inde adopterait sans doute tentée d'utiliser la situation à son profit. Washington compte sur ses alliés locaux pour porter le fer, essentiellement le Japon et la Corée du Sud. Mais, comme au poker, il n'est pas certain que ces derniers « suivent » car ils ont en mémoire les conflits du XX<sup>e</sup> siècle et l'adversaire déterminé que représentait la Chine. Ils y réfléchiront certainement à deux fois avant de s'engager sauf si leurs intérêts vitaux sont directement menacés. La défense de quelques îlots inhabités mérite sans doute de grandes déclarations à l'ONU, quelques manœuvres maritimes et aériennes « dangereuses et non professionnelles » (expression communément employée par le Pentagone) mais surtout pas un engagement militaire de grande ampleur.

Il reste le problème de Taiwan. Il est peu probable que les citoyens américains – qui gardent à l'esprit les guerres décrites en début d'article) soient disposés à « mourir pour cette île ». Cette cause n'est pas la leur.



# La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Mai 2021

*Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard*

Page 12

Et surtout, la Chine est une puissance nucléaire qui peut frapper directement le territoire américain. Plus le temps passe et que les technologies se développent notamment dans le domaine sous-marinier et des missiles balistiques, plus cette option jugée actuellement comme « probable » passerait au niveau du « possible ». Certes, les Américains ont de leur côté la possibilité de laminer les 14 milliards de Chinois mais ces derniers peuvent aussi faire beaucoup de mal aux 333 millions d'Américains sans compter leurs alliés qui recevraient une bordée histoire de... Il est évident que ce scénario du pire n'est souhaité par personne mais, d'un point de vue purement technique, il est faisable.

Il est prévisible que l'US Navy va continuer à faire des ronds dans l'eau en Mer de Chine méridionale avec parfois le renfort de quelques navires européens, australiens ou néozélandais venus assurer leur indéfectible alliance avec Washington, mais sans aucune valeur tactique véritable (un peu sur le plan diplomatique, et encore, personne n'est dupe). Inutile de compter le nombre de forces en présence comme cela se faisait du temps de la Guerre froide car les navires et avions de guerre – en dehors d'un incident imprévisible – ne s'affronteront pas de peur de déclencher une escalade incontrôlable.

Par contre, il est juste de constater que les Chinois ont tout de même l'avantage du terrain, la zone d'incidents possibles étant à portée de leur aviation terrestre. Tout cela doit être examiné dans le temps long, ce que le président américain, comme tout homme, ne connaîtra pas. Il ne se trompe pas en désignant la Chine comme la puissance qui pourra concurrencer le leadership des États-Unis. Plus globalement, heureusement que les déclarations des différents dirigeants politiques relèvent plus du « Tartarin de Tarascon » (ils proclament haut et fort ce qu'ils n'ont surtout pas l'intention de faire) que de la real-politique (qui se fait discrètement en coulisses). Comme l'affirmait un général turc que l'auteur avait rencontré il y a de (très) longues années en parlant des relations turco-iraniennes (pays qui se détestent sincèrement, mais c'est une autre histoire) : « quand on n'a pas les moyens de gagner une guerre contre un adversaire, on est bien obligé de négocier ». Ce bon sens devrait être appliqué aujourd'hui dans bien des domaines... Une note d'optimisme tout de même. L'alerte est loin d'être une nouveauté. Alain Peyrefitte, ministre du général de Gaulle a écrit l'essai « Quand la Chine s'éveillera... le monde tremblera » qui est paru en 1973 (chez Fayard)...

RAIDS

## ***Pourquoi le Hamas sort renforcé de la guerre contre Israël***

***REPORTAGE. En Cisjordanie, la population se félicite que le mouvement islamiste ait tenu tête à Tshal alors que l'Autorité palestinienne est discréditée.***



**Une manifestante palestinienne manifeste à Ramallah en soutien à la population de Gaza, le 20 mai 2021. © ABBAS MOMANI / AFP**



*De notre envoyé spécial à Ramallah (Cisjordanie), Armin Arefi - Publié le 21/05/2021 à 06h37*

Après plus de dix jours d'affrontements sanglants, l'État d'Israël et le Hamas ont enfin conclu un cessez-le-feu, mettant provisoirement fin à une guerre qui a fait 232 morts côté palestinien et 12 morts en Israël.



# La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Mai 2021

---

*Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard*

---

Page 13

Entrée en vigueur ce vendredi à deux heures du matin, la trêve, obtenue notamment par l'entremise de l'Égypte, entend mettre fin à un conflit entamé le 10 mai dernier après que le mouvement islamo-nationaliste, considéré comme terroriste par les États-Unis et l'Union européenne, a lancé une première salve de roquettes contre l'État hébreu.

Sans surprise, le Hamas a clamé victoire tôt vendredi matin, alors que des milliers d'habitants de la ville de Gaza avaient été réunis par le parti qui tient d'une main de fer la bande de Gaza depuis 2007. Si la minuscule enclave palestinienne est aujourd'hui dévastée par les bombardements israéliens et que les capacités militaires du mouvement ont été sérieusement entravées par la force de frappe de Tsahal, le Hamas sort indéniablement renforcé politiquement de la séquence militaire qui l'a opposé à l'État hébreu. « Cette guerre a accru la popularité du Hamas au détriment de l'Autorité palestinienne (AP) », souligne Ghassan Khatib, professeur de sciences politiques à l'université de Birzeit et ancien ministre palestinien. « Ce soutien avait été affecté par les résultats politiques du mouvement à Gaza. Or, l'adhésion au Hamas vient avant tout de ses capacités de résistance à Israël, voilà pourquoi il voulait s'engager dans une confrontation militaire. »

## « Avec la résistance »

À Ramallah, en Cisjordanie, le mouvement islamiste est fièrement appelé « Mouqawama » (« Résistance »), le nom que le Hamas utilise pour désigner sa lutte armée contre l'État hébreu. Ce territoire palestinien occupé demeure pourtant sous la coupe de ses rivaux de l'Autorité palestinienne. « Tous les habitants de la Cisjordanie sont avec la résistance », s'enthousiasme Mohammed, étudiant de 18 ans originaire de la ville de Hébron. « C'est elle qui a mis fin à l'agression israélienne à Cheikh Jarrah et contre la mosquée Al-Aqsa. Si des élections se tenaient demain, alors la résistance l'emporterait contre Mahmoud Abbas, le président de l'Autorité palestinienne, qui n'a rien fait pour nous. »

Officiellement, le Hamas s'est attaqué à Israël après l'expiration de son ultimatum enjoignant aux forces de sécurité israéliennes de se retirer de l'esplanade des Mosquées (troisième lieu saint de l'islam, que les juifs considèrent comme le mont du Temple), théâtre au cours des jours précédents d'affrontements violents entre de jeunes Palestiniens et la police de l'État hébreu. Mais, dans les faits, le mouvement islamiste s'est opportunément invité dans une crise qui couvait à Jérusalem-Est depuis le début du mois de ramadan. Et qui lui a permis d'inscrire pour la première fois le sort de la Ville sainte au tableau de ses revendications.

## « Les gens veulent être défendus »

La décision de la police israélienne d'installer en avril des barrières métalliques sur les marches de l'agora en pierre faisant face à la porte de Damas, où les habitants arabes de Jérusalem avaient pour habitude de s'asseoir durant les soirées de rupture du jeûne, a mis le feu aux poudres. L'expulsion programmée par la justice israélienne le 10 mai de quatre familles palestiniennes du quartier arabe de Cheikh Jarrah au profit de colons juifs israéliens a exacerbé les tensions. « Cette situation a créé un mouvement populaire palestinien de solidarité à travers la Cisjordanie et jusqu'à l'intérieur Israël », note Ghassan Khatib. Face au risque d'embrasement généralisé, les autorités israéliennes avaient pourtant fait marche arrière en retirant tout d'abord les grilles de la porte de Damas, puis en reportant le verdict de la Cour suprême sur Cheikh Jarrah. Las, le Hamas avait décidé d'en découdre pour redorer son blason.

Les écharpes à la gloire de la Palestine et les keffieh trônent fièrement sur les devantures des échoppes de la rue Ennahdha (Renaissance) de Ramallah. Assis au fond de son magasin, Okib confie son attachement à Jérusalem et à la mosquée Al-Aqsa qu'il n'a pu visiter qu'une fois dans sa vie alors qu'elle ne se trouve qu'à



# La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Mai 2021

---

*Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard*

---

Page 14

une quinzaine de kilomètres de là. « J'ai pu obtenir un permis israélien il y a six ans, et j'avais eu la joie d'y prier avec ma femme et mes six enfants », raconte cet homme massif de 47 ans. « Al-Aqsa est la chose la plus importante aux yeux des Palestiniens et de tous les musulmans. Les gens veulent être défendus et soutiennent quiconque les aide en ce sens. »

## **Abbas absent**

Si le Hamas est porté en héros, les habitants de Cisjordanie – et au-delà – n'ont au contraire pas de mots assez durs pour l'Autorité palestinienne. Son président, Mahmoud Abbas, a frappé la crise par son absence, son ministre des Affaires étrangères, Riad Al-Maliki, se contentant de vaines déclarations au Conseil de sécurité de l'ONU. « Mahmoud Abbas et l'Autorité palestinienne ont été marginalisés par cette guerre, car ils n'en étaient pas partie prenante », analyse le politologue Ghassan Khatib. « Il aurait dû utiliser son réseau pour contribuer à la lutte sur le plan diplomatique, mais son impact s'est révélé très limité, rappelant à son peuple son rôle marginal. »

Cette impuissance est aujourd'hui pointée du doigt par d'anciens hauts cadres, comme Hanane Ashraoui, ex-membre du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), qui a préféré démissionner en début d'année « L'Autorité palestinienne a été dépassée par les événements et a montré qu'elle n'avait pas la possibilité d'influer sur le cours des choses », explique l'ex-responsable palestinienne. « Elle était trop occupée à tenter de montrer patte blanche à l'étranger alors que, pendant ce temps, les souffrances du peuple palestinien augmentaient en raison de l'attitude d'Israël. »

## **Renoncement à la violence**

Ancien bras droit de Yasser Arafat, à qui il a succédé à la tête de l'Autorité palestinienne à sa mort en 2005, Mahmoud Abbas a néanmoins poursuivi la stratégie du renoncement à la violence face à Israël au profit d'une lutte sur le terrain diplomatique afin d'accéder à un État palestinien. Or, ce faisant, l'architecte des accords d'Oslo s'est révélé totalement impuissant face à la poursuite effrénée de la colonisation israélienne en Cisjordanie, pourtant illégale selon le droit international, pendant qu'il s'illustrait au pouvoir à la Mouqata'a par ses penchants autoritaires. « Les décisions étaient prises par un petit groupe de personnes qui ne nous écoutaient pas », souligne Hanane Ashraoui. « Nous nous sommes retrouvés face à un système politique atrophié qui ne laissait pas sa place à la jeune génération. »

Le climat est aujourd'hui d'autant plus délétère en Cisjordanie que devaient avoir lieu ce samedi les premières élections législatives en quinze ans, avant que Mahmoud Abbas ne décide de les reporter sine die à la fin du mois dernier. Il faut dire que son parti – le Fatah –, composante principale de l'Autorité palestinienne, était en position défavorable. D'après les sondages, la formation nationaliste laïque, qui a souffert de nombreuses divisions, aurait perdu un grand nombre de sièges au Parlement, notamment par rapport à son rival historique, le mouvement islamiste Hamas, dont la liste unifiée était autrement plus disciplinée.

## **Embellie de courte durée**

« Le Hamas avait menacé l'Autorité palestinienne d'un embrasement si elle décidait de repousser les élections », pointe un diplomate israélien ayant requis l'anonymat. « C'est donc pour des raisons internes qu'il a décidé de bombarder de façon délibérée et indiscriminée l'État d'Israël. » Selon Khalil Shikaki, directeur du Palestinian Center for Policy and Survey Research, principal centre de sondages à Ramallah, l'embellie populaire du Hamas ne durera pas. « À chaque fois qu'il y a une guerre, le Hamas engrange des soutiens,



mais cela ne dure habituellement que quelques mois », souligne Khalil Shikaki, également professeur de sciences politiques. « Ces variations correspondent le plus souvent à une réaction émotionnelle, et le Hamas tient rarement ses promesses faites durant la guerre. »

## ***Israël/Palestine : chronique de la guerre des onze jours***

Les événements qui se sont déroulés au Proche-Orient durant le premier semestre 2021 s'inscrivent dans la continuité des bouleversements de l'année précédente, et leur élucidation même n'est possible que si l'on revient aux mutations structurelles qui sont advenues durant celle-ci.

Pour prendre l'exemple le plus spectaculaire, on peut analyser assez aisément le contexte de la déflagration qui s'est produite du 10 au 20 mai entre Israël et les Palestiniens – de Gaza à la Cisjordanie en passant par les citoyens arabes de l'État juif – en se reportant à la carte de Fabrice Balanche « Israël : la coopération régionale ne supprime pas les menaces » (voir infra). Achevée six mois plus tôt après que quatre traités de paix eurent été signés entre Jérusalem, Abou Dhabi, Manama, Khartoum et Rabat, cette représentation géographique de la situation en Terre Sainte apparaît prémonitoire, avec le recul.

Au Moyen-Orient, l'administration Biden, centrée dans un premier temps sur la réintégration de l'Iran dans le jeu régional, a considéré pour acquis le Pacte d'Abraham, jusqu'à la déflagration de mai. À tel point qu'aucun responsable américain de haut niveau chargé de ce dossier – dont la nomination nécessitât un vote de confirmation du Congrès – n'était en fonctions lors de celle-ci. Les leçons complexes de 2020 n'avaient peut-être pas été assez méditées à la Maison-Blanche.

### **Prélude**

La nouvelle administration américaine qui prend ses fonctions le 20 janvier 2021 se trouve d'emblée confrontée à un dilemme qu'elle ne semble pas avoir pleinement mesuré.

D'une part, elle choisit de prendre le contre-pied de celle qui l'a précédée : elle revient ainsi aux principes du JCPOA (Joint Comprehensive Plan of Action) signé par les États-Unis de Barack Obama avec l'ensemble des membres permanents du Conseil de Sécurité, l'Allemagne et l'Iran à Vienne le 14 juillet 2015 – au moment où le terrorisme de Daesh était perçu comme la principale menace planétaire émanant de la région. Le traité réintégraient la République Islamique au sein de la communauté internationale en échange de sa renonciation à enrichir l'uranium pour accéder à l'arme nucléaire. Donald Trump s'en retira en mai 2018, considérant que l'Iran en avait obtenu un bénéfice financier, politique et militaire considérable pour son offensive antioccidentale, et il adopta au contraire des sanctions drastiques contre le régime des mollahs, dans l'espoir de faire plier celui-ci.

Mais en même temps, la nouvelle administration entérine les accords « d'Abraham » entre l'État juif, les É.A.U, Bahreïn, le Soudan et le Maroc, conclus sous l'égide du 45ème président américain – lesquels ont notamment pour but d'accroître l'isolement de l'Iran par une alliance inédite contre la République Islamique entre adversaires d'antan. Ceux-ci donnent en outre l'illusion à l'État hébreu que le « boulevard » arabe qui lui est désormais ouvert lui permet de contourner « l'impasse » palestinienne, et que les Palestiniens sont si divisés et affaiblis que l'antagonisme israélo-arabe, autrefois ligne de faille structurante du Moyen-Orient, a perdu sa pertinence – au profit d'autres affrontements, entre chiites et sunnites, voire entre sunnites partisans et adversaires de l'islamisme politique des Frères musulmans.



# La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Mai 2021

---

*Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard*

---

Page 16

Or l'Iran, avec ses deux alliés turc et qatari au sein de la « Triplice fréro-chiite », a fait de Hamas le fer de lance de sa stratégie opposée à l'« Entente d'Abraham », en lui fournissant l'important soutien politique, militaire et financier qui a permis une offensive d'une ampleur inédite contre le territoire israélien, avec 4360 missiles tirés en une dizaine de jours, causant douze morts, et contraignant la population juive à se réfugier dans les abris, une session de la Knesset étant même interrompue pour cette raison. Plus encore, le mouvement islamiste au pouvoir à Gaza est parvenu à accroître significativement sa popularité non seulement parmi les Palestiniens de Jérusalem-Est et de Cisjordanie, mais même chez les « Palestiniens de 1948 » ou « citoyens arabes d'Israël ». En effet, les premiers tirs de missiles depuis Gaza ont lieu dans la soirée du 10 mai 2021 commémorant le « Jour de Jérusalem » – soit la date anniversaire d'annexion de la partie arabe de la ville lors de la Guerre des Six jours en juin 1967 – célébrée le 28 Ayar 5727 selon le calendrier luni-solaire hébraïque. Elle coïncide cette année avec la fin du Ramadan (le surlendemain), une période de ferveur majeure qui culmine par l'Aïd al Fitr ou Fête de la Rupture du Jeûne.

Les premiers tirs de missiles depuis Gaza ont lieu dans la soirée du 10 mai 2021 commémorant le « Jour de Jérusalem » – soit la date anniversaire d'annexion de la partie arabe de la ville lors de la Guerre des Six jours en juin 1967 – célébrée le 28 Ayar 5727 selon le calendrier luni-solaire hébraïque. Elle coïncide cette année avec la fin du Ramadan (le surlendemain).

GILLES KEPEL

## **Embrassement**

Ce jour-là en effet, culminent trois jours de manifestations palestiniennes sur l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa (troisième Lieu Saint de l'Islam – mais également le « Mont du Temple » des juifs), qui ont causé 205 blessés parmi les protestataires et 17 parmi la police. Les échauffourées sont traduites par Hamas en « désacralisation de ce sanctuaire musulman par l'entité sioniste ». Simultanément, une procédure judiciaire visant à expulser six familles palestiniennes du quartier arabe de Cheikh Jarrah, jouxtant la vieille ville, et à les remplacer par des habitants juifs, exacerbe les tensions : le député d'extrême-droite Itamar Ben Gvir, fraîchement élu à la Knesset, est autorisé à établir sur place une tente lui tenant lieu de « local parlementaire » face aux « tables de Ramadan » disposées sur la chaussée par les musulmans, chaque camp marquant ainsi le territoire.

Dans ce contexte ultra-sensible, Hamas lance un ultimatum à Israël de retirer ses forces de police de l'esplanade et du quartier avant 18h00 – et tire ponctuellement six roquettes sur Jérusalem, qui seront suivies d'un déluge jamais vu, très supérieur à la pluie de missiles du dernier affrontement d'ampleur en date, qui dura pourtant sept semaines en juillet-août 2014.

Les étincelles qui mettent le feu aux poudres viennent simultanément de plusieurs des antagonistes. Côté israélien, la vigueur de la répression à Jérusalem est imputable à une décision de M. Netanyahu. Au moment des faits, il est Premier Ministre expédiant les affaires courantes après que son parti, le Likoud, arrivé en tête aux élections de la 43ème Knesset le 23 mars, n'a pas réussi à agréger les 61 députés sur 120 nécessaires à la formation d'un gouvernement, au terme du délai requis de 28 jours. Le président de l'État a confié à son rival Yaïr Lapid, dirigeant du parti de centre gauche Yesh Atid, la tâche de mener des consultations pour former un improbable « bloc du changement » dont le seul ciment est l'hostilité au Premier Ministre, et où se retrouvent des dissidents du Likoud, des représentants des colons de Cisjordanie, ainsi que des travaillistes et le député arabe islamiste Mansour Abbas, qui dispose des quatre députés nécessaires à l'obtention de la majorité fatidique de 61 voix.

Dans la préparation à la campagne pour les élections (les membres arabes de la Knesset étaient quinze lors de la mandature précédente pour une population arabe de 20 % des Israéliens environ, ils sont dix en mars



# La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Mai 2021

---

*Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard*

---

Page 17

2021) un changement majeur advient : alors que ces derniers refusent toujours de soutenir quelque gouvernement que ce soit dans une logique antisioniste, M. Abbas, rompant la coalition de la Liste Unie Arabe, présente une liste islamiste d'obédience Frères musulmans, et se déclare prêt à soutenir M. Netanyahu. Sa stratégie s'apparente à la logique transactionnelle des partis religieux orthodoxes juifs, qui marchandent leur voix au parlement en échange de services et subventions à leur communauté : il pourrait ainsi négocier des subsides pour améliorer la situation, généralement difficile, des quartiers et villes arabes israéliennes. Elle est également parallèle à celle des Frères musulmans citoyens des États d'Europe, pratiquant l'entrisme dans les assemblées élues et exerçant leur pression sur les instances et institutions politiques, administratives, éducatives, hospitalières etc. afin de favoriser l'islamisation croissante des quartiers populaires.

Cette démarche est, paradoxalement, bien accueillie par les dirigeants des partis juifs, eux-mêmes engagés dans une compétition acharnée pour tout bulletin de vote possible. La plupart commencent une campagne d'affiches en langue arabe pour capter les votes de cet électorat – la plus fameuse proclamant, sous l'image de Bibi Netanyahu, le slogan : « On est tous avec toi, ô Abou Yaïr » [mot-à-mot « ô père de Yaïr » (prénom du fils du premier Ministre) : l'expression « Abou x » est une manière respectueuse, selon les codes langagiers arabes, pour s'adresser à un membre de la communauté], du jamais-vu dans l'histoire du Likoud. Or après les résultats, Mansour Abbas formule de telles exigences que la coalition avec « Abou Yaïr » ne peut avoir lieu, et le dirigeant islamiste, désormais faiseur de rois de l'État juif, marchandise son soutien dans des conditions qui auraient dû être encore plus favorables pour lui au « bloc du changement ».

L'accord de gouvernement doit être finalisé le 10 mai dans l'après-midi : à la suite de la spirale des violences et à l'ultimatum de Hamas, Mansour Abbas décide de reporter la rencontre : celle-ci n'aura jamais lieu, et le 13 mai, après que des Arabes israéliens eurent mis le feu à une synagogue dans la ville mixte et pauvre de Lod, Naftali Bennett récuse toute alliance avec ce dernier, car « un gouvernement d'état d'urgence ne saurait dépendre de Mansour Abbas ». Sa base électorale, constituée en grande partie de colons, ne peut l'accepter, et M. Netanyahu est ainsi remis en selle – soit pour diriger une coalition d'union sacrée sioniste dans laquelle les dissidents du Likoud devraient rentrer au bercail et lui assurer une majorité, soit pour se représenter à une nouvelle élection dans laquelle la polarisation intercommunautaire susciterait un réflexe d'adhésion dans les urnes au premier ministre chez de nombreux juifs. La plupart sont las de l'autocrate au pouvoir depuis 2009, désormais mis en accusation pour prévarication par les tribunaux : mais ils se retrouvent désormais désespérés par les violences dans les villes mixtes, qui portent atteinte à l'un des équilibres socio-ethniques fondamentaux sur lesquels repose l'État d'Israël. Ce traumatisme trouve un certain écho notamment dans le judaïsme américain, qui commence à induire chez certains de ses représentants les plus éminents une réflexion sur le devenir-même du sionisme, au moment où les États-Unis sont marqués par l'explosion des enjeux ethniques et raciaux cristallisés par l'affaire Black Lives Matter à l'été 2020, et où des voix se font entendre, parmi certains élus démocrates du Congrès notamment, pour rééquilibrer l'engagement en faveur des Palestiniens, sur le thème « Palestinian Lives Matter », une pression dont M. Biden, qui dispose d'une majorité étroite dans ces instances, est contraint de tenir compte.

Ce traumatisme trouve un certain écho notamment dans le judaïsme américain, qui commence à induire chez certains de ses représentants les plus éminents une réflexion sur le devenir-même du sionisme, au moment où les États-Unis sont marqués par l'explosion des enjeux ethniques et raciaux cristallisés par l'affaire Black Lives Matter à l'été 2020, et où des voix se font entendre, parmi certains élus démocrates du Congrès notamment, pour rééquilibrer l'engagement en faveur des Palestiniens, sur le thème « Palestinian Lives Matter », une pression dont M. Biden, qui dispose d'une majorité étroite dans ces instances, est contraint de tenir compte.



# La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Mai 2021

---

*Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard*

---

Page 18

Côté arabe, la déflagration du 10 mai se produit dans une conjoncture plutôt favorable à la mouvance islamiste, sous ses deux espèces de Hamas comme du parti Ra'ad de Mansour Abbas (l'un et l'autre liés à l'internationale des Frères musulmans). Le président de l'Autorité palestinienne et homonyme de ce dernier, Mahmoud Abbas (sans lien de parenté), a en effet renié, le 29 avril, les engagements pris en septembre précédent à Istanbul, en accord avec Hamas, pour organiser des élections générales libres dans les six mois tant en Cisjordanie qu'à Gaza. Il se trouvait confronté à des listes dissidentes de son parti le Fatah – dirigées tant par Mohammed Dahlan, soutenu par Abou Dhabi où il demeure, que par l'universitaire internationalement reconnu Sari Nusseibeh, résident de Cheikh Jarrah – ainsi qu'à la popularité de Hamas couplée avec le contrôle totalitaire exercé par le mouvement islamiste sur les deux millions d'habitants de l'enclave jugée « invivable » par l'ONU en 2020. Le leader octogénaire, qui n'a jamais réussi à bénéficier du charisme d'Arafat, prend ainsi précaution contre sa défaite annoncée, mais parachève par là-même son discrédit à incarner la cause palestinienne.

Cela représente pour Hamas – et ses sponsors de la Triplique fréro-chiite – un remarquable créneau d'opportunité pour en reprendre le flambeau, se substituant au Fatah en défenseur par excellence de Jérusalem et de la mosquée Al Aqsa désacralisée par la police israélienne en cette fin de Ramadan. En formulant son ultimatum, en attestant son sérieux par le lancer de six premiers missiles à l'heure dite, suivis de plus de quatre mille autres dans la dizaine de jours suivants, Hamas du même coup s'empare du leadership médiatique palestinien et incarne le héros et le héraut de l'islam offensé aux yeux des masses musulmanes internationales. Sa démarche s'inscrit dans celle d'Erdogan réislamisant Sainte-Sophie le 24 juillet 2020 et la complète, utilisant deux mosquées hautement symboliques édifiées respectivement sur les vestiges de la plus fameuse basilique chrétienne orthodoxe et du Temple juif d'avant l'Exil, pour prendre le leadership d'un islam vindicatif porté par la triplique fréro-chiite. Celle-ci dame ainsi le pion à l'Arabie Saoudite, gardienne des Lieux Saints de La Mecque et Médine, contraignant par là le prince Faisal bin Farhan, ministre des Affaires Étrangères, à une condamnation catégorique, le 16 mai, des violations commises par Israël.

Le lendemain, le représentant de Hamas à Téhéran se félicite, dans un entretien à Al Monitor, du soutien iranien tant par l'approvisionnement direct en missiles que pour la formation de spécialistes palestiniens à la fabrication et à l'assemblage de ceux-ci. Des estimations convergentes provenant de divers services de renseignement évaluent à 30 000 roquettes le stock présent à Gaza à la veille du conflit. En soustrayant les 4360 lancées sur l'État hébreu (dont 680 sont retombées sur Gaza, et 90 % ont été interceptées par le système de défense anti-missiles dit « Dôme de Fer » édifié avec le soutien américain) et celles qui ont été détruites dans les tunnels par les frappes israéliennes, il en resterait au moins 8000 disponibles pour une nouvelle offensive. L'inédite et importante capacité locale de fabrication – accélérée par la désorganisation des filières d'approvisionnement en provenance d'Iran et dont le Soudan fournissait le relais, depuis la chute du dictateur pro-frériste de Khartoum Omar al Bachir – a été identifiée par Israël. Ses frappes ont visé en priorité ces « ingénieurs », réfugiés dans les souterrains (surnommés le « métro » de Gaza) à la suite de la fausse annonce délibérée, à cette fin, d'une invasion terrestre. Hamas comme son acolyte le Jihad Islamique (une organisation beaucoup plus liée intrinsèquement aux Gardiens de la Révolution iraniens) ont du reste reconnu l'ampleur des pertes, et justifié au nom de la vengeance de ces « martyrs » l'accélération des tirs de missile, qui ont causé douze morts et 352 blessés en Israël, tandis que 242 personnes étaient tuées à Gaza ainsi que 1948 blessées par suite des bombardements de Tsahal, et 77 000 déplacées. La perte de revenus pour l'industrie israélienne se monte à 368 millions de dollars, et l'aide humanitaire pour Gaza déclenchée par l'ONU à 22,5 millions de dollars. 53 écoles et 17 hôpitaux ont été endommagés ou détruits dans l'enclave, où moins de 4 % de la population a été vaccinée contre la COVID-19 – dont les conditions de propagation ont été favorisées par la promiscuité accrue à l'occasion du refuge dans les abris et tunnels. Ceux-ci, principalement creusés pour déplacer discrètement armes et combattants, ont été estimés à une longueur de 400 km par l'armée israélienne, qui déclare en avoir détruit un tiers.



# La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Mai 2021

---

*Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard*

---

Page 19

La perte de revenus pour l'industrie israélienne se monte à 368 millions de dollars, et l'aide humanitaire pour Gaza déclenchée par l'ONU à 22,5 millions de dollars. 53 écoles et 17 hôpitaux ont été endommagés ou détruits dans l'enclave, où moins de 4 % de la population a été vaccinée contre la COVID-19 – dont les conditions de propagation ont été favorisées par la promiscuité accrue à l'occasion du refuge dans les abris et tunnels.

Plusieurs auteurs ont noté que les moyens financiers nécessaires à la rémunération de ces spécialistes, de leur protection, comme à la maintenance de cet arsenal balistique ont été facilités par la manne de 30 millions de dollars mensuels provenant du Qatar, et transitant par l'aéroport de Tel-Aviv/Lod, avec la bénédiction du Shin Bet et sous son contrôle, afin d'acheter la paix sociale dans l'enclave misérable et surpeuplée.

## **Cessez-le-feu**

L'accord de cessez-le-feu, effectif le 21 mai, s'inscrit dans les logiques ouvertes pendant l'année 2020, tout en renforçant certains acteurs régionaux et internationaux, et en affaiblissant d'autres.

Parmi ces derniers, la Turquie – confrontée à l'aggravation de sa crise économique sanctionnée par le dévissage constant de la Livre (TL) tandis que se succèdent à un rythme accéléré des gouverneurs de la banque centrale alternant politique de rigueur et utilisation de la planche à billets à des fins électorales – pâtit des accès d'hubris de M. Erdogan. Alors que ce dernier avait dû patienter trois mois pour recevoir, le 23 avril, son premier appel du Président Biden qui ne lui témoignait en rien la même mansuétude que son prédécesseur à la Maison-Blanche, ce coup de téléphone, qui annonçait au reis d'Ankara que les États-Unis reconnaîtraient le génocide arménien dans la foulée, ne fut pas particulièrement chaleureux. Cette décision – en phase avec l'attitude de la plupart des États européens – n'avait jamais été prise auparavant car le Pentagone souhaitait ménager un membre de l'OTAN doté de la deuxième armée de l'alliance en nombre d'hommes sous les drapeaux, et considéré comme un rempart contre l'expansion soviétique, puis russe. Or les achats à M. Poutine de missiles sol-air S-400 en 2017, activés en 2020, suivis par rétorsion dans un premier temps de l'exclusion de la Turquie des programmes de développement du chasseur bombardier furtif américain F-35, ont été sanctionnés solennellement par cette reconnaissance du génocide avec d'autant plus d'acuité que M. Erdogan avait trompé à l'automne précédent son soutien total à l'offensive azérie contre l'Arménie au Nagorno-Karabakh, y dépêchant même des supplétifs syriens en provenance de l'enclave d'Afrin sous occupation turque.

Dans le contexte calamiteux des relations turco-américaines, la déclaration de M. Erdogan le 18 mai en réaction aux bombardements de Gaza selon laquelle le « terrorisme » était « dans la nature » des Israéliens, « meurtriers à tel point qu'ils tuent des enfants de cinq ou six ans : ils ne sont satisfaits que quand ils ont sucé leur sang », lui vaut lendemain un communiqué du Département d'État selon lequel « les États-Unis condamnent fermement les propos antisémites du Président Erdogan à l'encontre du peuple juif ». Si les termes émotionnels de ce dernier s'inscrivaient dans la droite ligne de ses convictions islamistes remontant à l'enfance et pouvaient renforcer son aura dans l'axe frère-chiite et au-delà dans le monde musulman, ils l'écartent de toute participation à une solution négociée au cessez-le-feu de la « guerre des onze jours » et accroissent son isolement envers l'Occident – au moment où il lui faudrait renégocier sa dette et affronter une sévère crise économique.

En revanche, Le Caire, autre capitale maintenue sur la « no call list » du président Biden du fait de la situation des droits de l'homme dans ce pays depuis le renversement du président Frère musulman Mohammed Morsi en juillet 2013, est gratifiée d'un appel de Washington beaucoup plus aimable le 16 mai. Le maréchal Sissi, par ailleurs en déplacement les 17 et 18 mai à Paris où il entretient une relation étroite avec Emmanuel Macron, dispose de contacts privilégiés avec Hamas. Il contrôle en effet les approvisionnements de toute



# La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Mai 2021

*Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard*

---

Page 20

nature passant par la frontière entre Gaza et le Sinaï, et a une relation diplomatique avec l'État juif depuis 1979. L'Égypte a émergé de la « guerre des onze jours » comme l'indispensable courtier, seul garant possible de la mise en œuvre du cessez-le-feu par le mouvement islamiste – lequel a été parfaitement appliqué. Cela apparaît d'autant plus crucial pour la fin des hostilités que les États-Unis, pris au dépourvu par le déclenchement de celles-ci, n'avaient nommé ni responsable de haut niveau du dossier israélo-palestinien, ni même d'ambassadeur dans l'État juif pour occuper les nouveaux locaux de la chancellerie désormais installée à Jérusalem par la volonté de Donald Trump – inchangée par son successeur. Le maréchal Sissi reçoit un second appel plus chaleureux encore le 24 mai, le remerciant pour « sa diplomatie couronnée de succès et sa coordination avec les États-Unis afin de mettre un terme aux récentes hostilités en Israël et à Gaza, et de s'assurer que la violence n'y recommence pas ». Dans la foulée, le rais capitalise sa victoire diplomatique par un soutien de son homologue dans le conflit l'opposant à l'Éthiopie sur les eaux du Nil, à la Turquie en Libye, s'entend réaffirmer l'accord mutuel pour appuyer les efforts du gouvernement irakien afin de « renforcer la pleine souveraineté et l'indépendance » de cet État – face à l'Iran, dans le cadre de la « réaffirmation d'un partenariat américano-égyptien fort et productif ». Seul bémol à ce Canossa téléphonique de la Maison-Blanche, le président « souligne l'importance d'un dialogue constructif sur les droits de l'homme en Égypte »...

L'administration Biden, dont la première impulsion diplomatique consista à relativiser la place du Moyen-Orient sur son agenda de politique étrangère au profit des enjeux chinois et russe, et à faire prévaloir dans la région la réactivation du JCPOA par rapport à l'antagonisme israélo-palestinien dont on pensait que les accords d'Abraham avaient gommé les aspérités, se trouve ainsi contrainte à jouer en arrière de la main lors des affrontements de mai 2021. Elle a dû bloquer par quatre fois des résolutions du conseil de sécurité de l'ONU jugées trop hostiles à Israël – la dernière en date étant du 18 mai – jusqu'à ce qu'une cinquième, présentée le lendemain par la France en coordination avec l'Égypte et la Jordanie, et relayée par une déclaration de 27 des 28 membres de l'UE (à l'exception de la Hongrie de Viktor Orban) permette la fin des affrontements le 21 mai. Envoyé en urgence sur place le 25 mai par le Président, le nouveau Secrétaire d'État Anthony Blinken, dont c'est la première visite dans la région quatre mois après sa prise de fonctions, rencontre M. Netanyahu et réitère le droit d'Israël à se défendre (annonçant que les États-Unis remplaceraient les anti-missiles du Dôme de Fer utilisés durant la Guerre des Onze Jours), mais poursuit sur Ramallah pour y retrouver Mahmoud Abbas, à qui il annonça la réouverture d'un consulat américain chargé des Palestiniens (supprimé par Donald Trump, qui avait installé à sa place, à Jérusalem, les locaux de l'ambassade en Israël), tandis que Washington s'engageait à contribuer significativement à la reconstruction de Gaza. Outre les effets de rééquilibrage régionaux qui reviennent, au moins dans le domaine des symboles, sur la politique mise en œuvre par son prédécesseur Mike Pompeo, M. Blinken n'a pu se montrer insensible aux pressions en ce sens qui s'exercent au Congrès dans les rangs démocrates.

Un autre État devant gérer dans cette affaire l'imbrication complexe des enjeux de politique intérieure et étrangère est – paradoxalement – la République islamique. Principal soutien militaire de Hamas (même si le Qatar exerce désormais le premier rôle dans l'appui financier au mouvement islamiste de Gaza), Téhéran fait preuve d'une surprenante « retenue » durant la Guerre des Onze Jours. Le front nord d'Israël, où le Hezbollah dispose dans le Sud-Liban d'un arsenal de missiles incommensurablement plus important que le Hamas et le Jihad Islamique à Gaza, est resté d'un calme quasi total, à l'exception de quatre lancers de roquettes purement symboliques dans la semaine du 15 mai. La situation aurait été tout autre si ce front avait été activé.

L'Égypte a émergé de la « guerre des onze jours » comme l'indispensable courtier, seul garant possible de la mise en œuvre du cessez-le-feu par le mouvement islamiste – lequel a été parfaitement appliqué. Cela apparaît d'autant plus crucial pour la fin des hostilités que les États-Unis, pris au dépourvu par le déclenchement de celles-ci, n'avaient nommé ni responsable de haut niveau du dossier israélo-palestinien, ni



# La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Mai 2021

*Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard*

Page 21

même d'ambassadeur dans l'État juif pour occuper les nouveaux locaux de la chancellerie désormais installée à Jérusalem par la volonté de Donald Trump – inchangée par son successeur.

Les déclarations des principaux dirigeants de Téhéran durant le conflit ont réitéré le soutien aux Palestiniens et l'exécration d'Israël comme le « mal absolu », selon les termes du président du Majliss (parlement), M. Ghalibaf, mais les ont incités à rechercher le soutien de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI), voire de l'ONU, sans prendre aucun engagement militaire pour lancer le Hezbollah dans la bataille. Cette prudence, pour autant qu'on puisse l'interpréter à chaud, s'inscrit dans un double registre, mondial et national. L'Iran est engagé dans des négociations avec la communauté internationale à Vienne dans le cadre d'une nouvelle version du JCPOA voulue par l'administration Biden, et s'efforce d'en tirer le bénéfice maximal après avoir été ruiné par les sanctions de Donald Trump et ravagé par la COVID-19 – alors que la mise en oeuvre de la force de frappe du Hezbollah par Téhéran aurait instantanément sapé cette stratégie.

De plus, l'élection présidentielle du 18 juin se présente sous d'assez mauvais auspices : le 25 mai en effet, le « Comité des Experts » chargé de ne retenir que les candidats « islamiquement corrects » a éliminé tous les « modérés », y compris l'ancien président du Parlement, pourtant membre du bureau du Guide Khameneï, M. Larijani. Les électeurs n'auront le choix qu'entre sept ultra-conservateurs, dont la plupart sont inconnus, à l'exception de M. Ebrahim Raïssi, chef de l'autorité judiciaire, un cleric dépourvu de tout charisme, et qui avait obtenu un score dérisoire lors du précédent scrutin présidentiel. La théocratie a ainsi désigné un candidat destiné à être « élu » sans vrai rival, éliminant l'exutoire politique, même limité, qui maintenait un semblant d'espace d'expression pour une société civile forte. L'abstention massive qui devrait en résulter risque de polariser les antagonismes entre celle-ci et un pouvoir militaro-religieux ayant conduit le pays dans l'impasse et l'ayant affaibli régionalement – comme le montrent l'émancipation graduelle de l'Irak de la tutelle de son voisin depuis que M. Kadhemi a accédé à la primature à Bagdad au printemps 2020, le piétinement des forces iraniennes et de leurs supplétifs chiïtes en Syrie où les relations avec la Russie sont tendues, ainsi que l'effondrement du Liban où le Hezbollah est maître du jeu. La République Islamique, tandis que le général Soleymani, patron de la force Qods et prétorien en chef du régime, n'a pas trouvé de remplaçant à sa mesure depuis son élimination à Bagdad par un drone américain le 3 janvier 2020, et au moment où chancelle la santé du Guide Khamenei sur les épaules duquel repose tout le système, est confrontée – comme les États-Unis – à une nécessaire réévaluation de son engagement dans le dossier israélo-palestinien.

*SOURCES - Source : Al-Monitor, au 25 mai 2021*

## ***Mali : Macron met la pression en évoquant un retrait de Barkhane***



Jean-Dominique Merchet

31 mai 2021 à 06h00

***La France n'apprécie pas que le nouveau pouvoir malien puisse se rapprocher des islamistes et négocier avec les terroristes.***

© Sipa Press





# La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Mai 2021

*Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard*

---

Page 22

La question d'un retrait de l'armée française (opération Barkhane) du Mali « se pose » après le nouveau coup d'Etat à Bamako et dans l'éventualité de négociations entre la junte et les islamistes, a déclaré Emmanuel Macron dans le *Journal du Dimanche*. Cet entretien a été accordé durant le déplacement du président de la République au Rwanda puis en Afrique du Sud.

Retirer l'armée française du Mali ? « La question se pose », a confié le président Macron au *Journal du dimanche*. Sa déclaration fait suite à l'évolution récente de la situation politique dans le pays. Lundi dernier, un putsch a en effet eu lieu au sein du pouvoir militaire, qui gouverne le Mali depuis le coup d'Etat militaire du 18 août 2020. Vendredi, le nouvel homme fort, le colonel Assimi Goïta a été proclamé président intérimaire. Cela déplaît fortement à la France.

Paris a condamné de manière beaucoup plus ferme cette révolution de palais que le coup d'Etat qui avait renversé, en août dernier, le président élu IBK - mal vu à Paris. La France soupçonne les nouveaux dirigeants de complaisance avec l'islamisme politique, incarné par l'imam Dicko, et d'une volonté de dialoguer avec certains « groupes armés terroristes », selon la terminologie militaire. Pour la France, ce serait un double camouflet politique. Paris refuse tout dialogue avec les groupes djihadistes – qui détiennent toujours l'otage français Olivier Dubois – et redoute, au Mali comme ailleurs, l'influence de l'islam politique.

Dans *le JDD*, Emmanuel Macron est explicite : « Au président malien Bah M'Daw [renversé lundi, N.D.L.R.], qui était très rigoureux sur l'étanchéité entre le pouvoir et les djihadistes, j'avais dit : "L'islamisme radical au Mali avec nos soldats sur place ? Jamais de la vie !" Il y a aujourd'hui cette tentation au Mali. Mais si ça va dans ce sens, je me retirerai. »

A peine installé au pouvoir, le nouveau président Goïta a nommé Choguel Maïga au poste de Premier ministre. Celui-ci est issu du M5-RFP, le mouvement qui avait porté la contestation de la société civile, en août dernier. Ces manifestations contre le président IBK s'étaient soldées par la prise du pouvoir des militaires.

**Dimension régionale.** En arrière-plan, Paris craint surtout l'influence de l'imam Mahmoud Dicko, la grande figure malienne de l'islamisme politique. « Pour les responsables français, l'imam Dicko mène une stratégie d'entrisme politique sous couvert d'un combat pour la bonne gouvernance et de lutte contre la corruption. "S'il accède au pouvoir, il projette de faire la paix avec les terroristes, avec lesquels il est déjà en discussion", affirme un proche du président français », expliquent Pascal Airault et Antoine Glaser dans leur récent livre *Le piège africain de Macron* (Fayard, 2021).

Pour la France, cet épisode malien est un nouveau coup dur au Sahel, après la mort du président tchadien Idriss Déby, le 20 avril dernier, et la prise de pouvoir par son fils au mépris des règles constitutionnelles établies. Le Tchad est un partenaire militaire important pour la France et Emmanuel Macron redoute, dans le *JDD* sa « libyanisation », en référence à l'effondrement de la Libye.

Le dossier malien comporte une forte dimension régionale en Afrique de l'ouest. Au sein du G5 Sahel (avec le Niger, le Tchad, la Burkina et la Mauritanie) engagé dans la lutte contre le terrorisme mais au-delà avec les quinze pays de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest. Les chefs d'Etat de cette CEDEAO se réunissaient, ce dimanche à Accra (Ghana) pour tenter de définir une position commune face à la nouvelle équipe au pouvoir à Bamako.



## **Le (sombre) rapport de la CIA sur le monde d'après**

À la suite de chaque élection présidentielle, le renseignement américain publie sa synthèse sur l'horizon 2040

à l'intention du nouvel occupant de la Maison-Blanche.



Par Luc de Barochez

Publié le 05/05/2021 à 10h00 - Modifié le 05/05/2021 à 12h02

Joe Biden l'a trouvé sur son bureau à son arrivée à la Maison-Blanche. Tous les quatre ans, après chaque élection présidentielle aux États-Unis, le renseignement américain produit un rapport sur l'état du monde et fournit ses prévisions pour les deux décennies à venir. Dans sa version 2009, le rapport avait mis en garde contre une possible épidémie virale qui apparaîtrait en Extrême-Orient et qui se répandrait comme une traînée de poudre à travers la planète.

L'édition 2021, qui vient d'être publiée en français (Éditions des Équateurs), souligne que la pandémie de Covid-19 a causé depuis un an « *la plus forte perturbation mondiale depuis la Seconde Guerre mondiale* ». Elle a amplifié et accéléré les effets de bouleversements profonds comme aucune autre génération n'a eu à en affronter en temps de paix : révolution numérique, intelligence artificielle, ingénierie du vivant, réchauffement climatique, dénatalité se conjuguent pour attiser les tensions dans nos sociétés. Ces tendances créent un contexte géopolitique conflictuel et instable avec lequel il va falloir naviguer à vue ces vingt prochaines années.

Le « monde d'après » tant attendu se caractérise par des individus hyper connectés mais des communautés fracturées, des identités à fleur de peau, des pressions migratoires inédites, un vieillissement accéléré, un endettement inouï, un système international fragmenté, des acteurs privés et étatiques puissants, un enrichissement généralisé mais inégal et, surtout, une mondialisation qui va se poursuivre de manière chaotique et qui va être de plus en plus marquée par la rivalité entre l'Amérique et la Chine.

« **Le monde en 2040 vu par la CIA** », par le National Intelligence Council (USA) (Éditions des Équateurs, 258 p., 15 €) – Extraits

### **L'impact du réchauffement**

Au cours des deux prochaines décennies, la croissance démographique, l'urbanisation rapide et la mauvaise gestion des terres et des ressources vont de plus en plus exacerber les effets du changement climatique dans de nombreux pays, notamment dans le monde en développement. (...) Les régions encore tributaires de l'agriculture pluviale seront particulièrement vulnérables : l'Afrique subsaharienne, l'Amérique centrale, certaines zones de l'Argentine et du Brésil, certaines parties de la région andine, l'Asie du Sud et l'Australie.

En revanche, certaines régions situées à des latitudes plus élevées, comme le Canada, l'Europe du Nord et la Russie, pourraient bénéficier du réchauffement climatique grâce à l'allongement des saisons de croissance. (...)

### **Les bienfaits de l'intelligence artificielle**

D'ici à 2040, les applications de l'intelligence artificielle (IA), combinées à d'autres technologies, profiteront à presque tous les aspects de la vie : amélioration des soins de santé, transports plus sûrs et plus efficaces, éducation personnalisée, amélioration des logiciels pour les tâches quotidiennes et augmentation du rendement des cultures agricoles. (...) Même si de nombreux développements de l'IA seront disponibles dans



# La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Mai 2021

---

*Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard*

---

Page 24

le monde entier, les nations ayant les moyens de soutenir, de développer et d'adopter l'IA dès maintenant bénéficient d'avantages disproportionnés. Une adoption généralisée de l'IA, notamment dans le domaine de la guerre, accroît également le risque de mauvaise utilisation intentionnelle ou d'escalade ou d'engagement involontaire. (...)

## **Les gouvernements défiés**

Les relations entre les États et leurs sociétés dans toutes les régions du monde connaîtront des tensions persistantes en raison d'un décalage accru entre les besoins ou les attentes des populations et l'offre possible ou voulue des gouvernements. Dans de nombreux pays, les populations dont les attentes ont été exacerbées par la prospérité passée seront confrontées à des tensions et à des perturbations plus vives en raison du ralentissement de la croissance économique, de l'incertitude des perspectives d'emploi et de l'évolution démographique. (...) Individuellement et collectivement, ces pressions mettront à l'épreuve les capacités et la résilience des États, épuiseront les budgets et rendront la gouvernance encore plus complexe. Dans les années à venir, cette inadéquation entre les capacités des gouvernements et les attentes des citoyens risque de s'étendre et d'entraîner une plus grande instabilité politique. On s'attend à voir une division de la société, une hausse du populisme, des vagues d'activisme et de protestation et, dans les cas les plus extrêmes, de la violence, des conflits internes, voire l'effondrement de certains États. (...)

## **L'érosion de la démocratie**

La tendance à l'érosion de la démocratie risque de se poursuivre au moins pendant la prochaine décennie, voire plus longtemps. (...) La légitimité à long terme des systèmes démocratiques repose sur deux conditions générales : le maintien d'un processus politique juste, inclusif, équitable, et l'obtention de résultats positifs pour les populations. Répondre aux préoccupations du public concernant la corruption, le monopole des élites et les inégalités peut contribuer à restaurer la confiance du public et à renforcer la légitimité institutionnelle. En outre, le fait de fournir des services efficaces, une stabilité économique et une sécurité personnelle - des avantages historiques pour les démocraties - accroît la satisfaction du public. (...)

## **Les régimes autoritaires vulnérables**

Les régimes autoritaires seront confrontés aux mêmes risques que les démocraties, et beaucoup d'entre eux auront des difficultés pour s'y adapter, ce qui rend plus probable un changement soudain et violent de gouvernement après une période d'apparente stabilité. Bien que les régimes autoritaires - de la Chine au Moyen-Orient - aient fait preuve de résistance, ils présentent d'importantes faiblesses structurelles : une corruption généralisée, une dépendance excessive à l'égard des matières premières et des dirigeants personnalistes. (...)

## **Le désordre international**

Au cours des deux prochaines décennies, l'intensité de la concurrence pour l'influence mondiale devrait atteindre son plus haut niveau depuis la guerre froide. (...) Dans cet environnement mondial plus compétitif, le risque de conflit interétatique est susceptible d'augmenter en raison des progrès technologiques et de l'élargissement du nombre de cibles, de la plus large variété d'acteurs, d'une dynamique de dissuasion plus difficile et de l'affaiblissement des traités et des normes. Les armées des grandes puissances chercheront probablement à éviter les conflits de haute intensité, voire la guerre totale, en raison de leur coût prohibitif en ressources et en vies humaines. Mais le risque d'éclatement de tels conflits à la suite d'une erreur de calcul ou d'un refus de compromis sur des questions fondamentales va probablement augmenter. (...)

## **Le terrorisme a de l'avenir**

Les conflits régionaux et intra-étatiques, les pressions démographiques, la dégradation de l'environnement et le recul de la démocratie exacerberont les tensions politiques, économiques et sociales.



Les terroristes ont longtemps exploité ces griefs pour gagner des partisans et des refuges pour s'organiser, s'entraîner et comploter. (...) Les groupes djihadistes mondiaux sont susceptibles de constituer les plus fortes menaces transnationales persistantes ainsi qu'un danger dans leurs régions d'origine. Ils bénéficient d'une idéologie cohérente qui promet un avenir millénariste, de structures organisationnelles solides et de la capacité d'exploiter de vastes territoires non ou mal gouvernés, notamment en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie du Sud. (...) Les progrès technologiques, notamment l'intelligence artificielle, la biotechnologie et la connectivité des objets, offriront aux terroristes la possibilité de mener des attaques de grande envergure en développant de nouvelles méthodes d'attaque à distance et de collaborer au-delà des frontières. (...)

## **Comment Joe Biden compte réduire l'influence de**

### **Vladimir Poutine en Libye**

03 mai 2021 à 12h45



Pascal Airault

***Les Etats-unis appuient la sortie de crise interlibyenne en insistant sur la tenue rapide des élections dans ce pays stratégique du pourtour méditerranéen***



**Vladimir Poutine et Joe Biden.**

© Sipa Press

L'ambassadeur américain pour la Libye, Richard Norland, a entamé fin avril une tournée européenne pour consulter ses alliés. Il a rencontré des diplomates britanniques à Londres avant de consulter les fonctionnaires de l'Elysée, du Quai d'Orsay et du ministère des Armées, ainsi que Ghassan Salamé, l'ex-envoyé spécial de l'ONU pour la Libye qui a mis en place les conditions du dialogue interlibyen. Le diplomate est cette semaine en Italie et poursuivra sa mission au Moyen-Orient.

« Sous l'administration Biden, les Etats-Unis vont accroître leur engagement diplomatique et réaffirmer leur intérêt à trouver une solution politique en Libye », confie à l'Opinion Richard Norland, ambassadeur américain pour ce pays. La prise de conscience a débuté sous Donald Trump, au début de l'année 2019, lorsque la société militaire Wagner, proche du Kremlin, est venue prêter son concours au maréchal Haftar, l'homme fort de l'est, dans sa tentative de conquête de la Tripolitaine.

« Un regain d'intérêt de l'Amérique s'était produit dans les derniers mois de l'administration Trump, au moment où le maréchal Haftar s'appêtait à accorder une base navale à la Russie, précise Bassma Kodmani, fondatrice de l'Arab Reform initiative sur le site de l'Institut Montaigne. Il est évident que le réengagement américain après l'arrivée de Joe Biden a été décisif pour réduire les ambitions des uns et des autres : le nouveau président a d'abord mis fin aux liens occultes avec des mercenaires américains que Donald Trump avait déployés en Libye pour soutenir le maréchal Haftar, puis son secrétaire d'Etat, Antony Blinken, est venu à Bruxelles en vue de réanimer l'Otan. » Les Etats-Unis cherchent en effet à endiguer l'influence russe en Méditerranée en réaffirmant une présence stratégique dans la région.



# La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Mai 2021

*Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard*

---

Page 26

Nommé par Donald Trump, Richard Norland est un diplomate chevronné, fin connaisseur de la Russie. Entré en fonction en août 2019, il a tenté de dissuader — en vain — Haftar de poursuivre son offensive sur Tripoli. Les Etats-Unis sont ensuite intervenus pour que les forces de l'ouest, appuyées par la Turquie, ne conquièrent pas la Cyrénaïque. « Après sa défaite à Tripoli, il y avait une volonté forte de chasser les troupes du maréchal Haftar de l'Ouest et du centre de la Libye, explique Ghassan Salamé, ex-envoyé spécial de l'ONU pour la Libye. Il y a eu une réaction forte de Washington pour que les forces de l'est ne franchissent pas la "ligne rouge" allant de Syrte à Jufra. » Une position qui a permis de geler le conflit alors qu'à l'époque, le président égyptien, Abdel Fattah al-Sissi, menaçait d'engager son armée si cet axe était franchi.

*« Le gouvernement actuel est là pour répondre à la crise sanitaire, délivrer des services comme l'électricité et préparer les élections »*

**Sortie.** « Je ne voulais pas, non plus, que cette ligne de partage aboutisse à une partition du pays, poursuit Ghassan Salamé. J'ai alors poussé à un accord politique interlibyen avec l'Américaine Stephanie Williams qui a assuré l'intérim à mon poste lorsque j'ai dû démissionner pour des raisons médicales. Les Etats-Unis ont demandé au maréchal Haftar de s'engager dans cette voie. Il a joué le jeu en envoyant des émissaires et ne s'est pas opposé à la dissolution du gouvernement de l'est de la Libye. »

La conférence de Berlin a ensuite permis de jeter les bases de la mise en place d'un nouveau gouvernement d'unité nationale. La Maison Blanche appuie cette solution de sortie de crise. Richard Norland a récemment téléphoné à Aguila Saleh, président de la Chambre des représentants, pour évoquer les discussions en cours concernant l'adoption d'un budget national et la préparation des prochaines élections, prévue avant la fin de l'année. Il tente d'harmoniser les positions des Occidentaux. Et compte prochainement se rendre dans le pays où l'ambassade américaine devrait rouvrir après le traumatisme de l'attaque meurtrière du complexe diplomatique américain de Benghazi en 2012.

« Il est très important que ce scrutin ait lieu à la fin de l'année, explique l'ambassadeur américain. Il ne faut pas laisser des acteurs jouer la montre pour retarder le processus. Le gouvernement actuel est là pour répondre à la crise sanitaire, délivrer des services comme l'électricité et préparer les élections. » Le rôle des Etats-Unis a aussi été essentiel dans l'accord financier entre les ex-forces belligérantes. « Washington a mené à l'automne dernier une médiation entre les deux gouvernements rivaux et a réussi à former une commission qui décide de la distribution des revenus du pétrole, poursuit Bassma Kodmani. L'administration américaine a commencé par convaincre la Banque centrale à Tripoli d'ouvrir ses livres afin de connaître ses réserves. Elle a ensuite mis sous sanction les grands trafiquants qui volaient et vendaient le pétrole en Europe. Le maréchal Haftar a alors levé le blocus des ports pétroliers. »

*« La France souhaite avant tout le retrait militaire turc ; les Etats-Unis et le Royaume-Uni sont plus obnubilés par la présence des mercenaires russes »*

**Vieux démons.** Pour les Etats-Unis, il est important que la Chambre des représentants libyenne finalise la législation électorale et la base constitutionnelle avant le 1<sup>er</sup> juillet afin de tenir le calendrier électoral. S'il y a blocage, le Forum de dialogue politique libyen pourra aider à faciliter un compromis. « Avec le gouvernement d'Abdel Hamid Dbeibah, on cherche les moyens d'obtenir le départ des mercenaires syriens d'ici au scrutin, ajoute Richard Norland. Mais le véritable retrait des forces étrangères ne pourra avoir lieu qu'après cette échéance quand le prochain gouvernement, issu des urnes, pourra légitimement faire cette demande. On doit respecter le droit des Libyens à choisir leurs partenaires sécuritaires. Au bout du processus, ils devraient trouver le bon équilibre avec des partenaires variés où la Turquie devrait maintenir une coopération militaire. »



# La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Mai 2021

---

*Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard*

---

Page 27

La Maison Blanche est avant tout préoccupée par une pérennisation de la présence russe à l'ouest de la Libye, perçue comme une concurrence stratégique sur le flanc sud de l'Otan, et de la possible déstabilisation de pays limitrophes comme le Tchad. Elle est moins inquiète de l'implantation des Turcs, contrairement à la France. « Il est nécessaire de convaincre les Etats-Unis et l'Europe de s'impliquer davantage et d'harmoniser leurs positions pour contrebalancer les autres influences, estime Salem al-Hasi, ancien chef des services secrets libyens. La France souhaite avant tout le retrait militaire turc ; les Etats-Unis et le Royaume-Uni sont plus obnubilés par la présence des mercenaires russes et pourraient déléguer la gestion du pays aux Nations unies et à l'Otan, avec une Turquie qui devrait y affirmer son rôle. »

Le retour des Russes en Libye a fait resurgir de vieux démons. Ces derniers avaient pris conscience dès 1942 de l'importance stratégique de ce pays après la prise de contrôle de Tobrouk par les panzers du général Erwin Rommel. En février 1945, à la conférence de Yalta, Staline avait demandé à Roosevelt un mandat soviétique sur la Libye. Mais, à l'époque, Churchill s'y était farouchement opposé, faisant capoter le projet du « petit père des peuples ». Quatre-vingt-six ans plus tard, les Etats-Unis n'ont toujours pas l'intention d'ouvrir la porte du pays à la Russie.

## ***Temps de travail des militaires***

Général Burkhard : « Nos chefs doivent rappeler que l'on ne gagne pas des guerres difficiles en comptant son temps »

Le 29 janvier, l'avocat général de la Cour de justice de l'Union européenne [CJUE] a repris à son compte les arguments avancés par l'Allemagne dans un réquisitoire concernant un litige opposant un sous-officier slovène à sa hiérarchie au sujet de l'application de la directive européenne 2003/88 relative au temps de travail.

Pour rappel, ce texte limite le temps de travail à 48 heures par semaine [heures supplémentaires comprises] et impose un repos journalier d'au moins 11 heures consécutives par période de 24 heures ainsi qu'une pause hebdomadaire de 24 heures pour chaque période de 7 jours, tout en limitant le travail de nuit à 8 heures.

Or, si son application ne pose pas de problème particulier pour le secteur civil, il va autrement pour le domaine militaire. Deux conceptions se font face.

Pour l'Allemagne, il conviendrait de faire la distinction entre le « service courant » [surveillance, maintenance, etc] et les « activités spécifiques » [opération, entraînement]. Telle est donc la position défendue par l'avocat de la CJUE... La France est vent debout contre cette lecture de la directive 2003/88, estimant que cette dernière porte atteinte à la notion de « service en tout temps et en tout lieu » ainsi qu'aux fondements de l'état militaire, voire à « l'organisation et au fonctionnement des forces armées pour des raisons étrangères aux objectifs de défense ».

Dans un avis détaillé qu'il en a rendu en avril, le Haut Comité d'évaluation de la condition militaire [HCECM] a souligné que l'application de cette directive dans le sens souhaité par l'avocat général de la CJUE serait de nature à réduire la capacité et l'efficacité opérationnelle des forces armées en raison « du contingentement de la disponibilité des militaires et des rigidités impliquées par sa mise en œuvre. » Ainsi, les uns et les autres s'opposent des arguments juridiques pour faire valoir leur point de vue. Mais ce débat a-t-il encore lieu d'être alors que l'hypothèse d'une guerre entre puissances n'est plus écartée et que l'on parle de plus en plus de combats de « haute intensité »?

En tout cas, l'amiral Pierre Vandier, le chef d'état-major de la Marine nationale [CEMM], estime que le risque d'une telle issue augmente. C'est ce qu'il a expliqué dans un entretien avec le général Thierry Burkhard, son homologue de l'armée de Terre [CEMAT] dans les colonnes du dernier numéro de Cols Bleus.



# La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Mai 2021

---

*Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard*

---

Page 28

« Avec des acteurs de plus en plus enclins à jouer de la force, le risque d'un combat naval en mer, provoqué sciemment ou par méprise, augmente », d'autant plus que « la mer se prête bien à la confrontation des puissances », a-t-il relevé l'amiral Vandier.

Et d'insister : « La mer se prête bien à la confrontation des puissances. Elle permet à un État de placer sans grand risque des missiles et des capacités de renseignement à quelques kilomètres d'une côte, pour envoyer un message stratégique. Grâce à son immensité et à l'opacité du monde sous-marin, elle favorise les actions discrètes, non attribuables : attaquer des navires marchands en haute mer, couper des câbles sous-marins... Enfin, elle se prête aux actions placées sous le seuil de la guerre : ouvrir le feu sur une frégate, loin des yeux des populations civiles, n'élève pas la tension au même niveau que le franchissement d'une frontière. » D'où la nécessité, pour le CEMM, de porter l'effort sur la préparation opérationnelle des équipages, tout en misant sur l'innovation et sur l'élaboration de nouveaux schémas tactiques.

Pour le général Burkhard, s'il est fort probable que l'armée de Terre soit encore engagée dans des conflits dits asymétriques dans les années qui viennent, comme c'est actuellement le cas au Sahel, il est également possible que « nous connaissions le retour d'affrontements plus durs entre puissances. » Aussi, a souligné le CEMAT, « face à des compétiteurs aguerris, nous devons nous préparer à l'inconfort opérationnel ». Ce qui passe par une adaptation de l'armée de Terre aux tirs d'artillerie dans la profondeur, au brouillage ou encore aux cyberattaques. « C'est dans cet environnement que s'inscrit le programme SCORPION », dit-il. Mais ce ne sera pas encore suffisant. « Nous devons ensuite réapprendre à déployer des dispositifs importants, à l'entraînement, outre-Mer et en opération », a poursuivi le général Burkhard, pour qui « dans un monde de compétition permanente, notre capacité à être craints et à décourager l'adversaire est à consolider chaque jour. » Et comme l'a dit avant lui l'amiral Vandier, le général Burkhard veut mettre l'accent sur la préparation opérationnelle, laquelle est d'ailleurs l'une des trois priorités de l'ajustement à venir de la Loi de programmation militaire [LPM] 2019-25. Et cela afin d'améliorer la maîtrise tactique.

« La formation des chefs est le point clé de tout engagement militaire. Aujourd'hui, la technique opérationnelle et bien maîtrisée, les schémas sont connus et appliqués. Notre effort doit désormais porter sur une meilleure maîtrise tactique. Les chefs doivent savoir manœuvrer face à un ennemi qui a une intention bien définie et qui cherche à imposer sa volonté », explique le CEMAT. Et Seul un haut niveau d'exigence, de contrôle et d'implication permettra de rehausser notre niveau de préparation opérationnelle », a-t-il fait valoir.

Et le débat sur la directive européenne sur le temps de travail dans tout ça? Comme le dit l'adage, « entraînement difficile, guerre facile » [ou « la sueur épargne le sang »]. Et cela demande du temps... « Nos chefs doivent comprendre tout ce que recouvre la singularité militaire. Je pense en particulier au rapport au temps », avance le général Burkhard. « À une époque où les loisirs deviennent un bien précieux de notre société, nos chefs doivent rappeler que l'on ne gagne pas des guerres difficiles en comptant son temps. Il faut savoir s'entraîner la nuit, faire des exercices de longue durée sur le terrain », a-t-il plaidé.

Cela étant, a-t-il poursuivi, « pour faire adhérer nos hommes, les sujétions du métier militaire doivent être intelligemment compensées » et le « bon chef n'est pas seulement un parfait technicien ou tacticien. Il est celui qui porte une attention de tous les instants à ses soldats et à leur famille. » En clair, le général Burkhard défend le principe de subsidiarité contre l'application stricte de la directive européenne sur le temps de travail. C'est également l'une des approches défendues par le HCECM dans son avis relatif à ce texte. « L'organisation et le mode de fonctionnement des forces armées visent à garantir une gestion du temps de service qui ne mette pas en cause la condition militaire » car, faute de quoi, ce « serait le moral qui s'en ressentirait, la capacité de récupération des militaires qui serait fragilisée, la fidélisation qui serait en risque, l'attractivité du service des armes qui serait affaiblie et la capacité opérationnelle des forces armées atteinte », avait-il souligné.

*opex360.com*



# La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Mai 2021

---

*Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard*

---

Page 29

## ***Faut-il remettre en cause la deuxième section des officiers généraux ?***

Parmi les 174 primes encore au vigueur au sein du ministère des Armées, certaines, aux montants dérisoires, sont devenues « obsolètes », voire « irrégulières », avait constaté la Cour des comptes, dans un rapport publié en 2013. Et de citer la dotation personnelle pour frais de représentation des maréchaux de France ou encore l'indemnité allouée aux « personnels travaillant dans les souterrains non aménagés ou sous béton » [moins de deux euros par mois]. Aussi, les magistrats avaient-ils suggéré de les supprimer afin de « simplifier le système indemnitaire » des militaires. Ce qui devrait être fait, près de dix ans plus tard, avec la NPRM [nouvelle politique de rémunération des militaires].

Cela étant, d'autres dispositions, dont l'origine remonte à des époques lointaines, sont rarement remises en question, alors que leur pertinence peut se discuter. Tel est le cas de la deuxième section des officiers généraux [2S], créée par la loi sur l'organisation de l'État-major général de l'Armée du 4 août 1839, c'est à dire durant la monarchie de juillet.

L'idée était alors de placer situation de réserve les officiers généraux atteints par la limite d'âge afin de pouvoir les rappeler en cas de guerre. Aujourd'hui, les généraux de deuxième section perçoivent une solde de réserve, au montant équivalent à celui d'une pension de retraite et considérée comme étant un revenu d'activité par l'administration fiscale, ce qui donne droit à un abattement de 10% pour frais professionnels. Et s'ils bénéficient par ailleurs de réductions tarifaires pour leurs déplacements en train comme les militaires d'active, ils restent soumis, comme ces derniers, à une obligation de réserve. Ce qui a récemment suscité une polémique quand quelques uns d'entre eux se sont invités dans le débat politique en signant une lettre ouverte adressée aux « gouvernants » pour dénoncer le « délitement de la France »

Justement, si cette polémique a pris, c'est que certains élus ont sous-entendu que cette tribune venait des rangs de l'armée, alors qu'elle avait été signée par des généraux en deuxième section n'ayant plus exercé le moindre commandement depuis au moins une dizaine d'années. Même la ministre des Armées, Florence Parly, s'y est perdue en affirmant que les signataires étaient des généraux en retraite, ce qui n'était pas non plus exactement le cas. Ils le seront sans doute quand un conseil d'enquête aura statué sur leur sort pour s'être affranchis de leur devoir de réserve.

Reste que cette deuxième section des généraux suscite de la confusion. Et qu'elle prête le flanc à la manipulation. En 2013, une vidéo diffusée par un média russe affirmait que les armées françaises comptaient plus de 5.500 généraux. « Tout ça pourrait prêter à sourire, si cela ne nuisait pas gravement aux capacités opérationnelles des régiments qui eux, doivent diminuer leur effectifs, militaires du rang et sous-officiers », était-il avancé dans ce « reportage ». Évidemment, pour atteindre le nombre évoqué, les généraux 2S étaient comptés. en plus des 370 [environ] encore en activité. Il s'agissait de gonfler les chiffres pour amorcer la polémique et susciter la défiance parmi l'opinion publique française.

Cela étant, on peut effectivement s'interroger sur la raison d'être de cette deuxième section. La conscription ayant été suspendue, entraînant mécaniquement une réduction du format des forces françaises, son maintien ne se justifie plus. Et même si, demain, une levée en masse s'avère nécessaire, il serait alors sans doute préférable de faire monter en grade des colonels plutôt que de rappeler des généraux n'ayant plus exercé de responsabilités depuis dix ou vingt ans.



# La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Mai 2021

---

*Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard*

---

Page 30

D'autant plus que les tactiques, les technologies, la conflictualité, les doctrines, les manières de commander évoluent sans cesse. Et très vite par dessus le marché. L'armée qu'un général a connue au moment de passer en deuxième section ne sera pas celle qu'il trouvera s'il est rappelé.

La question de la limite d'âge des officiers généraux 2S avait été soulevée au moment de la révision du statut général des militaires de 2005. Une commission avait alors « examiné l'opportunité de limiter la période passée en deuxième section et de placer automatiquement les officiers généraux en position de retraite à partir de 68 ans, qui est actuellement la limite d'âge la plus élevée de la fonction publique. » Mais cette proposition fut écartée à l'époque.

Cependant, la législation a fini par évoluer il y a dix ans. Mais avec des dispositions qui ne s'appliquent qu'aux généraux placés en seconde section, après le 1er juillet 2011. Les intéressés perçoivent ainsi une solde de réserve jusqu'à leur 67e anniversaire, puis une pension de retraite par la suite [article L 4141-4 du code de la défense]. En outre, précise le BOG [Bureau des officiers généraux] dans une notice éditée en 2017, les « officiers généraux en congé du personnel navigant et les officiers généraux de la 2e section peuvent être radiés par mesure disciplinaire ou sur leur demande ».

*opex360.com*

## ***Entreprises françaises : alerte maximale sur des menaces de prédation étrangères***

Bercy, et plus précisément le service de l'information stratégique et de la sécurité économiques, sont sur le pied de guerre face à des menaces de prédation détectées en France.

C'est une guerre qui ne fait pas de morts mais qui peut laisser un pays en état de friche sur le plan économique. Une guerre très discrète, qui se joue parfois au plus haut niveau de l'État et souvent en dessous des radars des médias... ou presque (Photonis, Aubert & Duval...). Et pour tous ceux qui en doutait encore, le chef du service de l'information stratégique et de la sécurité économiques (SISSE) à Bercy, Joffrey Célestin-Urbain, a fait état vendredi lors d'une audition par la Délégation sénatoriale aux entreprises d'"une forme de résurgence des rapports de force économiques mondiaux entre grandes zones économiques". Résultat, la France et l'Europe sont dans une guerre économique portée par des dynamiques de long terme avec le reste du monde, y compris avec ses alliés, dont les Etats-Unis.

Ce constat est doublé d'une constatation très crue : le patron du SISSE a confié aux sénateurs que la France entrait maintenant "dans une deuxième vague de pressions économiques étrangères très fortes". Pourquoi maintenant ? "Avec le décollage peut être plus rapide de certaines zones économiques, la fragilité relative de nos entreprises commence à donner lieu à des tentatives de prédation", a expliqué Joffrey Célestin-Urbain. Le SISSE n'avait "pas vraiment vu jusqu'à présent" cette deuxième vague car, "finalement, avec la crise sanitaire, tous les grands pays, tous les grands concurrents économiques avaient été touchés de manière plus ou moins symétrique", a-t-il précisé. Ce n'est plus le cas désormais.

"Notre rôle au SISSE est de détecter le plus tôt possible des signaux d'alerte, y compris des signaux faibles de menaces étrangères sur des actifs stratégiques, de les collecter et d'en assurer le traitement systématique pour faire en sorte que chacune soit traitée efficacement quand les intérêts souverains sont à risques. Ces menaces étrangères doivent être neutralisées", a-t-il souligné.



# La LETTRE de *l'UNC Isère*

<http://www.unc-isere.fr/wp>

Mai 2021

*Articles sélectionnés sur internet par Jean-Philippe Piquard et mis en forme par Jean-François Piquard*

---

Page 31

## **"Un niveau de vigilance très, très élevé"**

Qu'on parle de guerre économique, de souveraineté, de résilience, d'autonomie stratégique ou d'indépendance stratégique, la France est belle et bien à la veille d'une bataille économique extrêmement cruciale pour son avenir. Selon Joffrey Célestin-Urbain, les alertes se multiplient et Bercy est sur les dents pour contrer la menace, qui se matérialise par le rachat de sociétés stratégiques françaises. "Nous sommes dans une phase où notre niveau de vigilance de veille est très, très élevé, avec des opérations de rachat effectivement d'entreprises françaises qui sont aujourd'hui sous haute surveillance dans plusieurs domaines", a expliqué le responsable du SISSE. Il n'a donné aucune précision sur les entreprises et les secteurs concernés. Interrogé par les sénateurs sur des dossiers emblématiques comme Photonis ou encore les Chantiers de l'Atlantique..., il a catégoriquement refusé d'évoquer ces dossiers.

La France semble désormais mieux armée qu'elle ne l'était encore il y a quelques années. Pour le patron du SISSE, la politique de sécurité économique "donne des résultats, même s'ils sont souvent confidentiels naturellement, discrets par construction parce que nous ne pouvons pas faire cocorico" sur des blocages de rachat, qui peuvent ternir l'attractivité de la France auprès des investisseurs étrangers. Pas question de bloquer les 1.500 projets d'investissements étrangers apportés par Business France chaque année. Ces victoires de l'ombre doivent donc rester confidentielles même si certaines d'entre elles ont squatté longtemps les journaux à l'image de celle de Photonis arrachée au forceps. Chaque année, le SISSE traite "plusieurs dizaines de cas de dossiers où la politique de sécurité économique permet de bloquer des menaces".

Joffrey Célestin-Urbain confirme que "des rachats d'entreprises peuvent être effectivement bloqués pour des raisons de souveraineté, ou des rachats d'entreprises peuvent être aussi encadrés de manière stricte lorsqu'il le faut pour assurer le maintien de la propriété intellectuelle en France, même si l'entreprise passe sous capitaux étrangers".

Le SISSE est également "très vigilant sur certains partenariats de recherche dans des écosystèmes de recherche sensibles qui nous conduisent à dire non à un certain nombre de partenariats qui nous semblent problématiques pour la souveraineté". La menace peut surgir partout, y compris dans les organismes de recherche ciblés par des concurrents étrangers. Ce qui fait dire à Joffrey Célestin-Urbain qu'il faut mettre "de la souveraineté aussi dans la politique de financement de la recherche. Nous ne pouvons pas non plus ignorer toutes les pressions étrangères auxquelles le monde de la recherche en France, que ce soit des startups ou des laboratoires sensibles, est confronté. Là aussi, il faut que nous ayons une politique de protection qui s'intègre complètement dans la politique de la recherche".

*latribune.fr*